La première enceinte

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE



Comité de coordination

Cyrille Segers, Cabinet du Secrétaire d'État Stéphane Demeter, Concepcion Ortigosa, Manoëlle Wasseige, Direction des Monuments et des Sites

Remerciements

Nous tenons à remercier Madame S. Modrie, Madame C. Ortigosa, Monsieur S. Demeter et Monsieur J.-Cl. Bessac pour leur collaboration efficace.

Nos remerciements s'adressent également à toutes les personnes et à toutes les institutions qui ont participé à la réalisation de cet ouvrage.

Illustrations

h = haut; m = milieu; b = bas; d = droite; g = gauche

Musée de la Ville: 12 h, 40; Musée des Beaux-Arts: 39, 45h; Ministère de la Région de Bruxelles
Capitale, Direction des Monuments et des Sites: 5, 11 b, 14 b, 15, 18, 19 h, 24 h, 24 b, 25 h, 25 b, 28, 29 h, 32, 36, 38 b, 42 m, 42 b, 44 m, 45 b, 48; Archives de la Ville de Bruxelles: 1, 2, 3, 6 h, 6 b, 7 b, 8 h, 10, 12 b, 13 h, 13 b, 16 h, 17, 19 b, 20 b, 22 b, 27, 29 b, 30, 31, 33, 37 h, 42 h, 43 h, 43 b, 44 h, 44 b, 47 b; C. Licoppe: 9, 11 h, 22 h, 23 h, 23 b, 35 b, 37 b; IRPA (ACL): 7, 16 b, 21 h, 46, 47 h; Marcel Vanhulst, Région de Bruxelles-Capitale: 8 b, 14 h, 20 h, 21 b, 26, 34, 35 h, 38 h, et photographie de couverture.

Graphisme: La Page + Impression: Claes Printing + Distribution: Diffusion Nord-Sud

Éditeur responsable: Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Direction des Monuments et des Sites, Patrick Crahay, directeur CCN - rue du Progrès, 80 - 1035 Bruxelles - Tél. 0800/13680

> IMPRIMÉ EN BELGIQUE DÉPÔT LÉGAL: D/2005/6860/007 - ISBN: 978-2-930457-68-0

BRUXELLES, VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

La première enceinte

de Bruxelles

Corinne Licoppe



Le contexte historique	2
Un port, un marché, une industrie florissants	2
et un rempart	4
La deuxième enceinte	5
La première enceinte dans l'urbanisme bruxellois des origines à nos jours	5
Le monument	9
Organisation du chantier	
Les éléments de l'enceinte	
LES VESTIGES DE LA PREMIÈRE ENCEINTE DANS LA VILLE	18
De la porte de Coudenberg à la Steenpoort	19
De la Steenpoort à la porte d'Overmolen	
De la porte d'Overmolen à la porte Noire	
De la Senne à la porte de Warmoesbroeck	
De la porte de Warmoesbroeck à la porte du Treurenberg	38
De la porte du Treurenberg à la chapelle ducale	44



Le plus ancien panorama figurant Bruxelles, dessiné à l'aquarelle en 1552 par A. Van Den Wijngaerde. Il montre la ville depuis le nord. La première enceinte est nettement visible de la porte du Treurenberg à la porte de Sainte-Catherine.

LE CONTEXTE HISTORIQUE

Il est évidemment bien difficile aujourd'hui de se faire une idée précise du paysage bucolique qu'offrait la vallée de la Senne dans les premières années du XIIIe siècle.

À cette époque, Bruxelles est une petite bourgade qui vit au fil de l'eau limpide de sa rivière. Navigable jusqu'à cet endroit, la Senne se divise en deux bras formant trois îles avant de rejoindre son cours tortueux à travers les marécages où poussent les iris sauvages. Ce sont ces marais qui lui donnent son nom. Aux alentours, des champs et des prairies s'étendent dans la plaine où paissent les troupeaux, tandis que des vignes et des vergers couvrent les coteaux dominés par la riche forêt de Soignes qui s'étend à perte de vue sur le plateau brabançon.

UN PORT, UN MARCHÉ, UNE INDUSTRIE FLORISSANTS...

La première image de Bruxelles que les historiens peuvent reconstituer avec certitude est celle d'un port, une étape sur le cours de la Senne, au tout début du XIe siècle. La rivière mène en effet à la mer du Nord et permet par exemple aux marchands de Nivelles d'être présents à Londres dès cette époque. Les villages des environs, en plein essor agricole aux XIe et XIIe siècles, trouvent à Bruxelles un lieu d'écoulement et d'échange de leurs productions, principalement du grain.

Les premiers quartiers habités sont groupés autour des églises Saint-Nicolas, La Chapelle et Sainte-Catherine. À cette même époque, le pouvoir souverain des comtes de Louvain, futurs ducs de Brabant, installe un château sur la colline du Coudenberg et une collégiale dédiée à Saint-Michel sur la colline voisine. C'est bien, en effet, élément par élément que se constitua Bruxelles durant les deux premiers siècles de son existence. L'unification de ces différents noyaux allait être un objectif prioritaire pour le duc de Brabant.

Dès les premières décennies du XIIe siècle, Bruxelles est une entité urbaine à part entière. Ses habitants «bourgeois» disposent de privilèges particuliers dont celui d'être représentés par des échevins dotés de fonctions judiciaire, législative et administrative. Outre les marchands, divers artisans peuplent la ville: orfèvres, tisserands, tanneurs, cordonniers, métallurgistes, ou encore entrepreneurs en construction. Au XIIIe siècle se placent l'émergence et l'affirmation de la production textile de luxe, la draperie. C'est à ce moment également qu'une charte-loi, la keure de 1229, vient réguler les conflits qui opposent les différents groupes sociaux.

Bruxelles présente donc, au début du XIIIe siècle, toutes les caractéristiques topographiques, institutionnelles, sociales et économiques d'une véritable agglomération urbaine. Il ne lui manque plus qu'une muraille. La construction du rempart, promue par le duc de Brabant

Henri ler (1190-1235), a été plus que certainement organisée et financée par la Ville. Au-delà de sa fonction militaire de défense et peut-être aussi de police, la muraille représentait une forte valeur symbolique. C'était une image de puissance, d'unité et de richesse, valorisant tant le prince que l'autorité urbaine. Cette grande œuvre allait certes contribuer à la défense de la ville, mais aussi à fixer provisoirement le territoire géographiquement et juridiquement et, enfin, à structurer le développement topographique de la ville.

... ET UN REMPART

Le rempart, long de 4 kilomètres, englobe le bas de la ville, dans la vallée, le port sur la Senne, mais aussi le château du Coudenberg et la collégiale des Saints-Michel-et-Gudule.

L'enceinte exploite les moyens de défense offerts par l'oro-hydrographie. Au nord, à l'ouest et au sud, la rivière et des terrains marécageux permettent de garder l'ennemi à bonne distance du mur.

À l'est, la plaine est fermée par la pente du plateau au centre duquel la colline du Coudenberg constitue une situation défensive très forte. En effet, ce coteau est divisé par plusieurs ravins très encaissés, tels que l'Orsendael ou le «vallon aux chevaux»; le Borgendael où coule le Coperbeek qui contourne au nord le Coudenberg; le vallon du Ruysbroek où coule le Smaelbeek, qui descendait de l'autre côté du Coudenberg et, enfin, le ruisseau de Rollebeek qui descendait plus loin par le Sablon et l'actuelle rue des Alexiens. Tous ces ravins constituent autant de fossés naturels servant à éviter les combats rapprochés et notamment l'assaut.

Sur le plateau, au-delà du mur, on trouve un terrain en pente douce vers la campagne. À l'époque de la construction de la première enceinte, la plupart des bois qui couvraient la colline de Bruxelles étaient défrichés pour éviter qu'ils ne servent d'abri à l'ennemi arrivé au pied du mur. Si bien que la Warande, parc que les ducs de Brabant ne tarderont pas à créer au nord de leur palais du Coudenberg, n'est pas, comme on pourrait le croire, un reste de la forêt de Soignes.

Cette enceinte ne suffira pas longtemps à contenir la population bruxelloise. À peine un siècle après sa construction, le territoire qu'elle délimite présente une occupation du sol très dense, le terrain étant presque entièrement bâti, tandis que la ville est entourée d'immenses faubourgs sans défense.



En 1357, alors que la guerre pour la succession du duc Jean III fait rage dans tout le Brabant, le comte de Flandre, Louis de Maele, pénètre dans Bruxelles par la porte de Sainte-Catherine. La facilité avec laquelle il réussit à s'emparer de la ville met en évidence l'inadaptation de la première enceinte, même renforcée par quelques épaulements locaux, les hamèdes. Aussi, immédiatement après la conclusion de la paix, la Ville décrète la construction d'une nouvelle enceinte qui devait la protéger efficacement de toute agression. Les travaux, commencés dès 1357, furent achevés en 1379. La construction de cette nouvelle enceinte augmente considérablement le territoire communal intra muros dont la superficie disponible passe de 80 ha à 509 ha, pour un périmètre de près de 8 km contre les 4 km de la première enceinte. On estime que la population de Bruxelles à cette époque pouvait atteindre 35,000 habitants.



LA PREMIÈRE ENCEINTE DANS L'URBANISME BRUXELLOIS DES ORIGINES À NOS JOURS

La première enceinte n'est pas pour autant déclassée. Elle est encore intacte en 1572 lorsque G. Braun et F. Hogenberg font le relevé de la ville. Cependant, la ville commence à accorder la location de quelques tronçons de mur ou de fossé à des particuliers. En effet, les locataires privés sont tenus d'entretenir le fossé et le mur qu'ils ne sont pas autorisés à détruire. Seuls quelques percements

Charles Quint, le plan de Jacob van Deventer donne la première image complète de la ville. La première et la deuxième enceinte sont doublées de fossés remplis d'eau, sauf sur le versant est. Entre les deux enceintes, les jardins et les espaces libres restent nombreux. À l'ouest et au nord, on relève l'existence d'une enceinte intermédiaire avec fossé (rue Rempart des Moines).

Etabli aux environs de 1550-1554 pour



Cette illustration de la deuxième enceinte près de la Grande écluse donne une bonne idée du paysage bucolique aux abords de Bruxelles à cette époque.



Ce plan de Bruxelles, dressé par G. Braun et F. Hogenberg, est extrait du volume Civitates orbis terrarum... publié à Cologne (1572-1618). Le tracé de la première enceinte est plus lisible que chez Deventer. De même les édifices et maisons, représentés en vue cavalière sont plus facilement identifiables.



La tour Noire dominait la place de la Grue, au bassin Sainte-Catherine.

permettent de passer d'un côté à l'autre du mur à l'intérieur d'une même propriété.

On sait qu'au début du XVe siècle, quatorze portiers gardaient les portes de l'ancienne et de la nouvelle muraille. Ce n'est qu'à la fin du XVIe siècle que la première enceinte est effectivement démise de toute fonction militaire. Les portes, devenues gênantes pour la circulation en ville, sont démolies et leurs matériaux servent aux réparations de la seconde enceinte. Trois portes seulement survivront jusqu'à la fin du XVIIIe grâce à une réaffectation civile : la porte du Treurenberg, la Steenpoort servant de prison et la porte de Coudenberg, de salle d'archives.

C'est également pour des raisons urbanistiques que la Ville permet dès lors la démolition ponctuelle du mur, ici un tronçon de courtine, là une tour. En effet, les sept portes initiales augmen-

tées depuis 1289 de cinq wikets ou portes secondaires ne suffisent plus à assurer les liaisons entre la vieille ville et ses nouveaux faubourgs. C'est le cas du percement de la rue de l'Étuve, dès 1498, qui met en relation le quartier industriel du bas de la ville, où se développe une industrie textile vouée à la fabrication de produits de luxe destinés à l'exportation, et le faubourg qui s'étend au sud occupé par les tisserands, refoulés, au XIVe siècle, hors de l'enceinte par les patriciens. Un autre percement en prolongement de la rue des Fripiers est réalisé lors de la création de la place de la Monnaie, en 1532. Là, un pont est construit pour franchir le fossé qui sert encore de vivier pour l'abbaye d'Affligem. Pourtant, les fossés sont aussi l'objet de remaniements profonds, comme, par exemple, le fossé qui s'étend entre les portes de Laeken et de Sainte-Catherine. En 1564, les aménagements du nouveau port de Bruxelles, en prolongement du canal de Willebroek, voient leur aboutissement avec la création du bassin Sainte-Catherine. Ce dernier bassin est aménagé dans le fossé au pied de la première enceinte, tandis qu'une rue est créée entre la porte de Laeken et la tour Noire pour permettre la circulation entre le nouveau et l'ancien port.

Par la suite, on assiste à l'assimilation lente et progressive de la première enceinte par le tissu urbain. L'urbanisation se fait tantôt de l'intérieur de la vieille ville jusqu'au mur, tantôt de l'extérieur, par comblement des fossés, si bien que le mur, rarement démoli, reste debout comme mur mitoyen en limite de parcelle. Il faut dès lors attendre les grands travaux d'urbanisme qui furent menés dans le centre de la ville à la fin du XIXe et au début du XXe siècle pour assister à la démolition massive de ce patrimoine architectural jusque-là oublié. Le voûtement de la Senne, et l'assainissement des quartiers riverains qui s'en suivit, est le premier de ces grands travaux et probablement le plus spectaculaire. Cette entreprise de très grande envergure devait définitivement modifier le paysage urbain dans le bas de la ville. Il fallut démolir des centaines de maisons, des quartiers entiers et par voie de conséquence les vestiges de l'enceinte insérés dans ces îlots. C'est dans ce contexte que la tour Noire qui dominait jadis l'ancienne place de la Grue a été redécouverte, désenclavée des constructions qui l'englobaient et sauvée de la démolition grâce à l'intervention du bourgmestre Ch. Buls. En 1888-1889, l'architecte de la ville P. Jamaer la restaure en la restituant dans son état du XVIe siècle. Cette restauration marque le début de la réapparition de l'enceinte dans l'urbanisme bruxellois, cette fois au titre de monument historique. Cette nouvelle reconnaissance ne suffira cependant pas, un demi-siècle plus tard, à préserver le vieux mur des démolitions occasionnées par les travaux de la jonction Nord-Midi qui, cette fois, vont modifier profondément le faciès urbanistique des quartiers situés entre le haut et le bas de la ville.



La tour de Villers noyée dans les habitations en 1905.

L'Oude Spuy enjambait encore la rivière avant les grands travaux du comblement de la Senne. « Elle avait fini par être le dépotoir, non seulement des industries groupées sur ses bords, mais de toutes les maisons riveraines. » Camille Lemonier, La Belgique, Paris, 1888.



Pour la construction du voûtement de la Senne (bld. Anspach), il a fallu démolir des dizaines de maisons rue de l'Evêque. Ici, à l'arrière plan, au centre, on aperçoit une tour peu avant sa démolition. Cette tour a parfois été prise pour la porte de Malines. Ce n'est que très récemment, et sans doute trop tardivement, que les malheurs de l'enceinte ont trouvé un terme grâce aux mesures de classement dont elle a fait l'objet. Si les témoins les plus prestigieux et les plus connus de l'enceinte ont été protégés, il y a déjà un certain temps, les autres l'ont été de façon systématique depuis la création de la Région de Bruxelles-Capitale. Reste le problème crucial de la protection glo-

bale de l'enceinte. Celle-ci semble difficile, car il n'est pas possible de classer un bien qui n'est pas identifiable et localisable de manière précise. Il faut donc agir au coup par coup, dès l'apparition d'un tronçon. Lors des demandes de permis de bâtir dans les zones à risque, l'administration régionale de l'Aménagement du territoire et particulièrement la Direction des Monuments et des Sites font preuve de vigilance.

LA JONCTION NORD-MIDI

Les boulevards de l'Empereur, de l'Impératrice et de Berlaimont forment une très large artère nord-sud percée en 1947 et achevée en 1952 à travers la ville ancienne, au prix de la démolition de quelque sept cents maisons, à mi-hauteur du versant de la Senne, entre le haut et le bas de la ville. Cette artère recouvre la vaste et profonde tranchée creusée pour établir les six voies souterraines de la jonction ferroviaire Nord-Midi, entre l'église de la Chapelle et le siège de la Banque Nationale.

L'idée d'une jonction ferroviaire entre les gares du Nord et du Midi remontait aux origines des chemins de fer belges et, au fil des ans, de nombreux projets virent le jour. En 1865, il fut notamment question de la combiner avec l'assainissement de la Senne. Il fallut cependant attendre les dernières années du

XIXe siècle pour voir l'administration des Chemins de fer se prononcer en faveur d'un projet, celui du tracé à flanc de coteau présenté par l'ingénieur Bruneel. Les deux tiers de la ligne de jonction seraient souterrains; le tiers restant traverserait la ville en viaduc. En 1903, la Ville et l'État, sous la pression de Léopold II, signèrent une convention en vue de l'établissement d'une gare centrale dans le quartier de la Putterie. Il s'en suivit des démolitions d'une ampleur comparable à celles occasionnées par les travaux de la Senne. Les vieux quartiers de la Putterie, d'Isabelle et Terarken disparurent de la carte de Bruxelles.

Des voies nouvelles, telles la rue des Colonies et la rue Ravenstein, furent créées. De 1911 à 1914, les travaux de la jonction furent entamés et, lors du début des hostilités, le premier tronçon, soit le viaduc allant de l'église de la Chapelle au boulevard du Midi, était presque achevé. Cependant, après la guerre, le projet reste gelé. En 1935, coup de théâtre: au parlement, les « jonctionnistes » sont devenus plus nom-

> breux que les « antijonctionnistes » et c'est la création, à l'instigation du ministre Spaak, de l'Office national pour l'achèvement de la jonction Nord-Midi.

Vue du boulevard de l'Empereur: tunnel de la jonction Nord-Midi.

LE MONUMENT

Ce monument appartient à une famille d'enceintes médiévales particulièrement intéressante : la muraille sur arcades, insérée dans d'importantes levées de terre. Ce type est très répandu dans le duché de Brabant : Bruxelles, Louvain, Anvers, Maastricht, Binche, Nivelles, etc. Ces remparts se présentent comme une suite de piliers hauts et robustes, donnant naissance à deux séries d'arcs superposés ; les arcs inférieurs supportent un mur écran terminé au sommet par des merlons et des créneaux ; les arcs supérieurs quant à eux supportent le chemin de ronde associé à la muraille. Les arcs inférieurs sont masqués à l'ennemi par la terrée. Si bien que la muraille sur arcades ne se décèle pas de l'extérieur, d'où elle ressemble à n'importe quelle autre muraille précédée d'un glacis.

Pourtant, d'un point de vue défensif, les enceintes à arcades superposées présentent un intérêt certain. Pour un assaillant, il est plus facile de désorganiser, à l'aide d'une sape, un mur plein qu'un espace voûté. Pour déstabiliser ce dernier, il faut connaître exactement l'emplacement de ses points d'appui constitués par les piles. De même, pour détruire un segment de courtine, il faut pouvoir y concentrer les tirs, la muraille étant constituée de deux éléments différents,

toucher le mur de remplissage n'a pas de conséquence sur la structure formée par les piliers et les arcs soutenant le chemin de ronde. Et là, se pose le problème de l'efficacité des canons et des systèmes de visée jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.



L'enceinte sur arcs est également très attrayante pour les autorités urbaines parce qu'elle permet une réduction des coûts par l'économie de matériaux, le recours à une main-d'œuvre non spécialisée et même à la «corvée», c'est-à-dire aux journées de travail obligatoire que les manants doivent au seigneur féodal. L'économie de matériaux porte non seulement sur l'ensemble des fondations mais aussi sur toute la partie épargnée sous les arcs qui supportent le chemin de ronde.

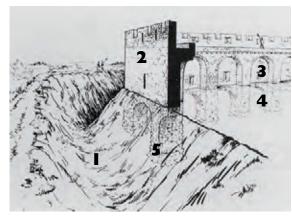


Schéma d'une enceinte médiévale sur arcs, d'après V.G. Martiny, Bruxelles.

- Fossé.
- 2. Mur écran couronné de crénaux et merlons.
- 3. Arcs supportant le chemin de ronde.
- 4. Arcs de fondation cachés dans la terrée.
- 5. Pile de Fondation.



Vue de la tour dite de Berlaimont et du mur adjacent sur arcades lors de sa démolition en 1799. P. Vitzthumb.

> Ce type de construction permet également une utilisation optimale de toutes les compétences du métier de maçon et n'est pas tributaire de la présence en abondance d'ouvriers spécialisés. L'observation de certains segments de l'enceinte de Bruxelles montre que l'on a utilisé l'horizontale vraie pour les piliers et les arcs, tandis que les assises du mur de remplissage suivent la pente du terrain. Les meurtrières qui demandent une taille de pierre particulière et une mise en œuvre soignée reprennent également l'horizontale vraie. Deux ou trois équipes ont par conséquent travaillé sur un même segment. De plus, la confection des voussoirs utilisés pour les arcs inférieurs est suffisamment grossière pour être prise en charge par des maçons sans expérience particulière dans le domaine de la taille de la pierre. De même, tous les types de pierre disponibles pouvaient être utilisés en même temps. Ces pierres de grès lédien (pierre de sable) sont extraites sur place ou dans les carrières proches. Les moellons utilisés pour la construction des arcs inférieurs enterrés sont plus grossiers et moins soignés que les pierres mises en œuvre pour la réalisation des arcs supérieurs, constitués de pierres de taille appareillées en plein cintre. Tous les types de pierres disponibles pouvaient ainsi être utilisés en même temps. Une partie importante de la défense est constituée par les terrées. Outre les «fosseurs» qui creusent les fossés au titre de manœuvres, il faut également tenir compte de la corvée imposée par la Ville à ceux et à celles qui portent les terres souvent dans des hottes pour les évacuer ou pour édifier les terrées. Il y a là une masse de travail non spécialisé, fondamentale pour l'édification rapide de l'enceinte, mais aussi pour un financement allégé.

LES ÉLÉMENTS DE L'ENCEINTE

En ce qui concerne la chronologie du chantier de construction, il apparaît qu'après l'implantation des portes sur les grands axes de circulation, le creusement des fossés détermine le tracé de l'enceinte. La construction des tours vient en troisième position, avant les courtines qui s'y raccordent sans aucune correspondance des hauteurs d'assise et avec un minimum de liaisons.



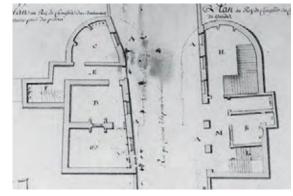
Extrait du plan des Pays-Bas:
«'t Vergrooten der Steden»
(«l'agrandissement des villes»).
À l'avant-plan, une partie de ville est
en voie d'achèvement alors que le
mur n'est suggéré que par la terrée.

Les portes

Le mur, flanqué de nombreuses tours, est percé de sept portes précédées d'un pont permettant l'accès par-dessus le fossé: la porte de Coudenberg, la Steenpoort, la porte d'Overmolen ou porte d'Anderlecht, la porte de Sainte-Catherine, la porte de Laeken ou porte Noire, la porte de Warmoesbroeck ou porte de Malines et la porte de Sainte Cudulo en du Teaurenborg.

porte de Sainte-Gudule ou du Treurenberg. Implantées sur les grands axes de circulation qui rayonnaient vers les villes voisines, les portes sont représentées comme de grandes bâtisses barrant largement la chaussée. Toutes les portes semblent édifiées sur un même schéma. Il s'agit d'un édifice à deux tours semicirculaires, projetées à l'extérieur de l'enceinte, encadrant le passage carrossable et reliées entre elles par un bâtiment droit. Celui-ci était percé d'une

Plan de la porte du Treurenberg.





La porte de Sainte-Gudule, visible sur le triptyque des « Quatre Couronnés ». 1560

L'enceinte de Bruxelles, vue extra muros; détail de la «Vierge à l'Enfant» de Bernard van Orley, 1518.



baie cintrée fermée par deux vantaux de bois. Ce passage carrossable axial a une largeur approximative de 4 m et débouche à l'extérieur de la ville sur un pont qui franchit le fossé. Le corps principal du bâtiment est coiffé d'une toiture à deux pentes, s'appuyant sur deux pignons. Les portes sont fermées la nuit. Après le couvre-feu les voyageurs doivent trouver asile hors les murs. Là, des auberges et des débits de boissons s'installent le long des chaussées à la sortie des portes; les taxes ne sont perçues que lors de l'entrée des marchandises dans la ville.

Les fossés et les terrées

La fonction première d'une enceinte au Moyen Âge est d'éviter les combats rapprochés et notamment l'assaut. C'est pourquoi, elle est conçue comme un système en profondeur où les fossés et les terrées sont complétés par un mur dont l'épaisseur apparaît comme secondaire. Le fossé est le premier obstacle auquel l'ennemi se heurte aux abords de la ville. Il doit donc représenter un barrage

assez important pour mettre la place à l'abri d'une incursion. Aussi, les fossés de Bruxelles sont-ils profonds et larges d'une quarantaine de mètres à l'est de la ville, là où ils ne peuvent être remplis d'eau. Ailleurs, où l'eau assure une protection supplémentaire, la largeur du fossé est en moyenne d'une vingtaine de mètres. C'est du creusement des fossés que résulte la terrée sur laquelle sera implanté le mur proprement dit. C'est aussi à l'occasion de ce creusement que sont créées les carrières d'extraction du sable et du grès lédien, pierres de construction pour le mur. Les terrées posent le problème de l'origine de ces enceintes. S'agit-il d'une structure développée à partir d'une levée de terre plus ancienne ou d'une structure implantée d'un seul jet? La disparition fréquente des terrées ne permet pas actuellement de trancher

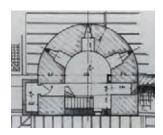
Les tours

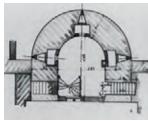
L'espace entre les tours est en moyenne d'une cinquantaine de mètres. Cette distance permet aux défenseurs de prendre l'assaillant sous le tir croisé de leurs flèches; l'arbalète étant la principale arme de défense de l'époque.

L'étude des vestiges et des documents démontre clairement que toutes les tours de la première enceinte ont été exécutées selon un même schéma de base, ne laissant place qu'à très peu de liberté. Il s'agit de tours de défense de type propugnaculum ouvertes à la gorge. C'est-à-dire qu'en plan, les tours ont une forme générale en fer à cheval, formées d'une partie semi-circulaire, reliée à la courtine par deux flancs droits. La partie arrondie de la tour a un diamètre externe de ± 6 m et fait saillie de près de 5 m sur le mur à l'extérieur de la ville. À l'intérieur de l'enceinte, les tours présentent une face plane et ouverte vers la ville.

En élévation, les tours se divisent en quatre niveaux. D'abord, les fondations s'enfoncent assez considérablement (7-8 m) dans le sol. Du côté intérieur, elles ne sont pas visibles car cet espace est comblé de terre. En revanche, du côté extérieur, la pente du talus s'inclinant vers le fossé laisse apparentes les maçonneries. La fondation est

d'ailleurs plus épaisse d'environ 25 cm à l'extérieur de la ville et se termine par deux assises à parement taluté à 45°. En dessous de cette limite, qui correspond au niveau du sol à l'intérieur de la tour, le parement et les joints sont beaucoup moins soignés qu'ils ne le sont plus haut. Vient ensuite un premier étage de fonctionnement, au niveau haut de la terrée intérieure. Là, une première salle de tir s'ouvre sur la ville par une grande baie cintrée. À ce niveau, le mur extérieur est percé de trois meurtrières et de deux portes donnant latéralement accès à des escaliers menant au chemin de ronde. Cette première salle de tir





Plan des deux étages de tir de la tour Matthieu détruite en 1909.

Axonométrie de la tour Noire, restituée par P. Combaz en 1888.





Vue latérale de la tour de Villers, extra muros, avec raccord aux fondations de la courtine.

est couverte d'une voûte en cul-de-four aui soutient le sol de l'étage supérieur. Au deuxième étage, une deuxième salle de tir est généralement de niveau avec le chemin de ronde. lci encore la tour est percée de trois meurtrières et de deux portes latérales donnant accès au chemin de ronde. Celui-ci n'est donc pas interrompu par la présence des tours. mais les segments de l'enceinte se trouvent compartimentés et les communications soigneusement divisées et contrôlées. Ainsi, l'ennemi parvenu sur le rempart n'a pas facilement accès à l'intérieur de la ville. Un troisième niveau de fonctionnement termine la maçonnerie de la tour par une terrasse bordée d'un parapet à créneaux et merlons.

Initialement, les tours ne sont pas couvertes. Pourtant, on peut voir sur le panorama de A. Van Den Wijngaerde, daté de 1552, que certaines tours ont un toit semi-conique en ardoises. Ces toitures à pignon à gradins ont

progressivement remplacé les terrasses d'origine pour lutter contre les infiltrations. Au fil du temps, de nombreuses tours vont être utilisées à des fins non militaires. Transformées en chapelles, habitations ou autres écuries, elles seront parfois augmentées d'un étage abrité





Vue de la voûte du rez-de-chaussée et détail des meurtrières de la tour du Pléban.

sous un toit en ardoises. Souvent, dès cette époque, une cave est aménagée au niveau des fondations.

Les courtines

Les courtines n'ont quasiment pas de fondations. Les piliers supportant les arcs de fondation sont posés directement sur le sol vierge ou enfoncés de moins d'un mètre. Pourtant, la construction reste équilibrée puisque toutes les forces exercées par les arcs s'annulent

mutuellement, comme c'est le cas pour un aqueduc par exemple. Les piliers et les arcs sont par ailleurs noyés dans une énorme masse de terre qui les bloque et les stabilise. Ces terrées constituent en quelque sorte la fondation des courtines. Les pierres utilisées pour la construction de ces dernières sont des moellons de grès lédien qui offrent des formats très divers dont les plus grands connus dans ce matériau. Ils étaient assemblés au mortier pour former deux parements reliés entre eux par un blocage de menus matériaux noyés dans un mortier très dur. Cette technique produisait des murs extrêmement solides.

Comme pour les tours, le niveau enterré est plus épais d'environ 25 cm. Cet élargissement de la base du mur est couronné par deux assises à parement taluté d'environ 45° à l'extérieur de la ville. Cet empattement correspond approximativement au sommet de la terrée intérieure. Au-dessus de l'empattement taluté, le mur écran est épais d'environ 40 cm.

À l'intérieur de la ville, le niveau de défense inférieur est rythmé par les piliers qui soutiennent le chemin de ronde. Chaque arcade était percée d'une meurtrière pour permettre le tir. Le niveau de circulation, plus ou moins surélevé par rapport au sol naturel, est supporté par la terrée intérieure, peu importante, et l'arc de fondation à l'avant de chaque meurtrière. L'ouverture des arcs en plein cintre est d'environ 4 m, tandis que les piliers ont une épaisseur avoisinant 2 m. La profondeur des arcs jusqu'au mur du rempart est de 1,60 m. La hauteur de muraille visible est importante, 6 à 7 m.



Détail de la courtine de la rue du Bois Sauvage: entre deux piliers, le mur écran supporté par l'arc de fondation est percé d'une meurtrière.



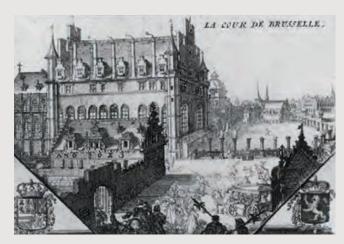
Vue des vestiges de la première enceinte intra muros, rue du Bois Sauvage.

Le niveau du chemin de ronde se détache donc nettement au-dessus de ce premier niveau de défense et n'est accessible que par des escaliers disposés contre les tours qui jalonnent l'enceinte. Le chemin de ronde permet à deux hommes en armes de se croiser le long du parapet. Celui-ci est courronné comme les tours par une alternance de créneaux et de merlons.



Vue des vestiges de la première enceinte extra muros, rue des Alexiens.

LA PLACE ROYALE



Vue de la place des Bailles et de la Aula Magna vers la porte de Coudenberg au XVIIe siècle.

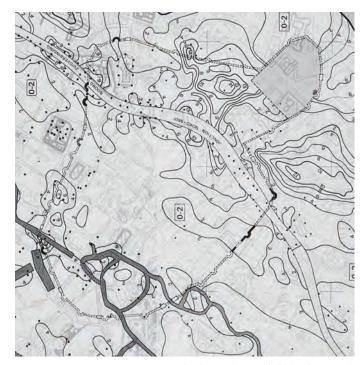
La place Royale occupe l'emplacement de l'ancienne place des Bailles et d'une partie de l'ancien palais des ducs de Brabant, détruit en 1731 par un violent incendie. Les souverains brabançons de l'époque, à savoir l'empereur d'Autriche, ne résidant plus à Bruxelles, on ne jugea pas nécessaire de reconstruire cet ensemble architectural qui s'était formé principalement entre le XIIº et le XVIº siècle. Par ailleurs, la ville de Bruxelles achevait alors à peine la reconstruction des quartiers démolis par le bombardement de 1695 et se trouvait dans l'impossibilité de financer une autre entreprise de restauration d'aussi grande envergure. Le site fut donc laissé à l'abandon pendant une quarantaine d'années. Il fallut attendre 1769 pour qu'un projet de réhabilitation voie le jour. Celui-ci fut mené à bien en moins de dix ans.

Alors que la moitié sud de la place Royale correspond presque parfaitement à l'ancienne place des Bailles, la moitié nord, quant à elle, fut aménagée au départ de l'ancienne cour intérieure du palais en arasant les vestiges de l'aile méridionale de celui-ci ainsi que de la grande salle d'apparat construite sous le règne de Philippe le Bon, au milieu du XVº siècle, l'Aula Magna. Pour lui donner l'ampleur désirée, on intégra également dans le nouvel espace l'emprise de l'extrémité sud de l'ancienne rue d'Isabelle qui montait par une forte pente à la place des Bailles, depuis le vallon du Coperbeek en longeant l'Aula Magna et la chapelle du palais. Cette dernière, construite au XVIº siècle sous le règne de Charles Quint, n'avait que peu souf-

fert de l'incendie et il fut un moment question de la maintenir en lui donnant une nouvelle façade. Cependant, le projet d'édifier une place néoclassique fut rapidement décidé et la chapelle fut arasée pour la construction de l'hôtel de l'abbaye de Grimbergen (actuel n'10 place Royale). De la même manière, l'ancienne cour d'Hoogstraeten qui faisait face à la chapelle et à l'Aula Magna, de l'autre côté de la rue d'Isabelle, fut également reconstruite dans le style imposé pour la nouvelle place. Ce grand projet nécessita d'imposantes constructions souterraines pour compenser le relief vallonné qui bordait le Coudenberg, à savoir les ravins du Coperbeek, du Borgendael et du Ruysbroek.

Ainsi, ce que d'aucuns qualifient encore de « souterrains de la place Royale » ne sont en réalité que des constructions antérieures à l'aménagement de la place néoclassique qui furent enterrées par le nouveau plan de nivellement décrété vers 1775, pour mettre au même niveau le parc de Bruxelles, la place des Palais et la place Royale. C'est le cas des étages inférieurs de la chapelle ducale constituant les caves du n°10, comme des caves du corps de logis ancien du palais ducal subsistant sous la forme d'un passage souterrain, sous la rue Royale, entre l'hôtel Belle-Vue et ce même n°10, et même des niveaux de sol de maisons du Borgendael repérés à 1,50 m de profondeur dans le sous-sol de l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg.

Les vestiges de la première enceinte dans la ville



Tracé de l'enceinte superposé au réseau des rues actuel.
Carte géotechnique, 1975.

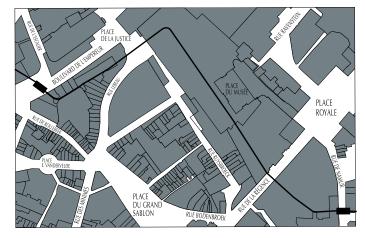
L'enceinte étant un enclos fermé sur lui-même, il n'est pas facile de fixer un point

de départ lorsqu'il s'agit d'en décrire le tracé. Pourtant, il existe un élément particulier et primordial: le château des ducs de Brabant sur le Coudenberg – actuelle place Royale. Il est depuis le XIIe siècle, au moins, le siège du pouvoir princier à Bruxelles. Toute l'histoire de la ville depuis la création de la première enceinte y est concentrée. De plus, c'est bien l'établissement volontaire du siège du pouvoir en dehors du centre de la ville qui fait l'originalité de cette nouvelle organisation urbaine.

En cela, les princes brabançons suivent un modèle de développement que l'on rencontre à la même époque dans d'autres grandes villes. À Paris, par exemple, Philippe Auguste (1165-1223) rompt résolument avec la tradition en créant le Louvre; il désenclave, ainsi, le siège du pouvoir, en le sortant du centre urbain qu'il occupait dans l'Île de la Cité.

DE LA PORTE DE COUDENBERG À LA STEENPOORT

Ce tronçon de l'enceinte est déterminé par deux axes perpendiculaires faisant initialement partie du paysage bruxellois. Il s'agit d'une part du vallon creusé par le ruisseau du Ruysbroeck qui descend d'ouest en est à partir de la porte de Coudenberg jusqu'au Ruysbroeckwiket et, d'autre part, du tracé sud-nord d'une très ancienne voie.



peut-être d'origine romaine, que l'enceinte longe jusqu'à la Steenpoort. Ce tracé correspond approximativement à celui de la rue Haute et du boulevard de l'Empereur. Il se poursuivait vers le nord par le Cantersteen, le Marché au Bois, l'ancienne Montagne du Sion et la chaussée de Schaerbeek, vers la chaussée de Haecht.

Dans ce secteur, tout proche du domaine ducal du Coudenberg, va se développer, dès le XIVe siècle, un quartier à vocation résidentielle et administrative. Là s'installent les demeures des titulaires de charge à la cour, les hôtels seigneuriaux, ainsi que des auberges accueillant les étrangers de passage à la cour. La zone en contrebas, en direction de la ville, devient le terrain d'élection d'élégantes demeures de la noblesse brabançonne, à laquelle succède la noblesse des Pays-Bas. Ainsi furent élevés les hôtels de Ravenstein, de Croÿ, d'Ursel et le somptueux palais de Nassau.

De la porte de Coudenberg qui ferme à l'est l'axe principal de la

ville, le Steenweg, il ne reste malheureusement que peu de choses: à peine un massif de fondation, à 3 m sous le niveau de la voirie de la rue de Namur, à hauteur de la rue Brederode. Dès la fin du XVIe siècle, l'enceinte enserrant le domaine royal établi sur le promontoire du Coudenberg est partiellement démontée pour alimenter en matière première les chantiers du palais. La porte est épargnée pour

Le comte de Bournonville descendant de son carrosse devant son hôtel, rue aux Laines, au XVII° siècle. À l'arrière-plan on remarque l'église Notre-Dame-de-la-Chapelle, les tours de la Steenpoort et la tour d'angle (tableau de P. Snayers).





Plaque commémorative placée sur un fragment «artificiel» du mur de l'enceinte, au pied des Archives générales du Royaume, rue de Ruysbroeck.

La porte de Coudenberg en haut à gauche sur cette gravure de B. De Momper, XVI^e siècle.

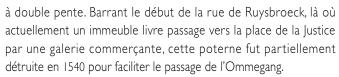


remplir différentes fonctions comme celle de prison à l'époque du duc d'Albe; entrée du jeu de paume construit en 1588 dans l'enceinte du palais; entrepôt pour les archives de l'audiencier et arsenal d'armes et armures au début du XVIIe siècle. Propriété de la ville en 1594, l'intégration de la porte de Coudenberg dans le tissu urbain par la cession de ses abords directs à des particuliers mena à sa démolition. En 1761, la porte est détruite et la route élargie dans le cadre des nouveaux aménagements de la place Royale.

Les modifications de ce quartier ont été tellement nombreuses qu'il ne reste actuellement rien des courtines et des tours comprises entre la porte de Coudenberg et le *Ruysbroeckwiket*. En effet, dès le XVe siècle, les riches propriétaires, ainsi que certaines institutions religieuses, furent autorisés à intégrer ou à détruire des parties de l'enceinte. Ainsi perd-on la trace des cinq tours flanquant le mur qui longe la rue de Ruysbroeck. Cette partie de l'enceinte est incorporée, dès 1484, dans les bâtiments de l'hôtel de Nassau situé entre la Montagne de la Cour et les anciens remparts (act. Musée royaux des Beaux-Arts). On peut aussi signaler la destruction d'une tour et des restes du *Ruysbroeckwiket* lors de la construction du Collège des jésuites au début du XVIIe siècle (act. place de la Justice). Et encore, beaucoup plus récemment, tout un tronçon de l'enceinte fut démoli, en 1953, pour la construction de la Bibliothèque Royale Albert Ier.



Là où la rue de Ruysbroeck rejoint l'actuel boulevard de l'Empereur, l'enceinte fait un angle rentrant à 90° pour rejoindre la tour d'Angle, suivant un axe nord-sud barrant la vallée du Ruysbroeck. Ce tronçon fut percé d'un wiket en 1289 pour faciliter les communications entre les quartiers intra et extra muros. Il n'existe pas d'iconographie précise s'y rattachant, mais on peut penser, d'après la figuration cartographique, qu'il s'agit simplement d'un bâtiment droit, coiffé d'une toiture



Du tronçon longeant le boulevard de l'Empereur, il reste quelques traces, comme les vestiges d'une tour qui a pu être fouillée en 1996 lors des travaux de démolition de l'imprimerie E.G.I. au n° 14 du boulevard de l'Empereur (monument classé, 2002). Le vestige le plus impressionnant de ce tronçon est bien sûr la tour d'Angle, située entre les n° 34 et 36 du boulevard de l'Empereur (monument classé, 1992). Cette tour est communément appelée «tour Anneessens».



Tronçon de courtine au bas de la rue de Ruysbroeck, lors de sa démolition en 1953 pour la construction de la Bibliothèque Royale Albert I^{er}.

Au XIVe siècle, on portait en triomphe une statue de la Vierge depuis l'église Notre-Dame du Sablon jusqu'à la Grand-Place. Cette procession devint rapidement la fête par excellence de la capitale du Brabant. Ce cortège des corporations et des magistrats de la Ville est organisé chaque année au début du mois de juillet, pour commémorer le célèbre Ommegang auquel assista Charles Quint en 1549.



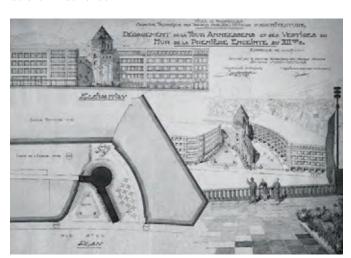


Un de nos héros les plus populaires, François Anneessens, doyen du métier des Quatre Couronnés, né à Bruxelles le 4 février 1660 et mort sur l'échafaud le 17 septembre 1719 pour avoir défendu les franchises communales contre les tendances trop centralisatrices du gouvernement autrichien. L'exécution eut lieu à la Grand-Place, devant la Maison du Roi. La statue commémorative est l'œuvre de Th. Vinçotte. Elle fut

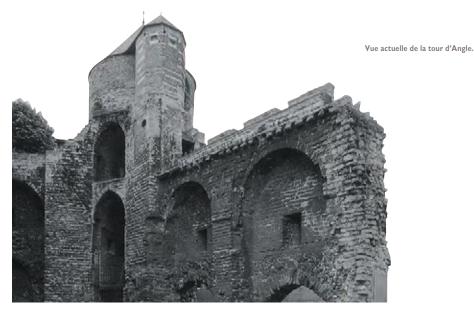
inaugurée en 1889.

Très proche de la Steenpoort, elle lui servit de dépendance lorsque la porte fut transformée en prison. Elles étaient reliées entre elles par un passage couvrant le chemin de ronde. C'est probablement là que François Anneessens fut incarcéré avant de passer sur l'échafaud en 1719. Oubliée après la démolition de la Steenpoort en 1760, la tour d'Angle est totalement imbriquée dans les bâtiments environnants. Les démolitions menées en vue de l'établissement de la jonction Nord-Midi ont permis de dégager cette tour et les deux fragments de courtines qui s'y rattachent. Elle attend toujours la mise en valeur qui aurait dû suivre sa restauration en 1967 par l. Rombaux, architecte de la Ville.

Les éléments d'origine de la tour sont en grès lédien; les parties en briques sont des aménagements tardifs. Le plan en fer à cheval ordinaire s'allonge en se rétrécissant ici à l'intérieur de l'angle presque droit (112°) que forment les courtines adjacentes. Celles-ci sont complètement dégagées de la terrée initiale et montrent à l'air libre leurs arcs de fondation. Cette situation trouble la perception d'ensemble de la tour puisque le premier niveau semble très élevé alors qu'en fait il nous manque le repère de l'ancien niveau de sol. Ce premier niveau est couvert par une voûte en cul-de-four qui se termine vers la ville par un arc brisé. La partie arrondie du mur est percée de cinq archères à ébrasements obliques doubles et de passages latéraux donnant accès, par un escalier épargné dans l'épaisseur du mur, au chemin de ronde.



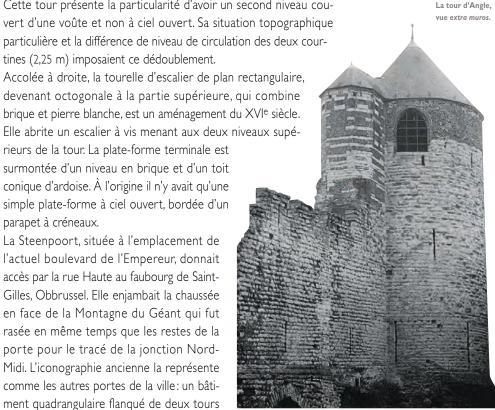
Projet non réalisé d'aménagement urbain prévu pour la mise en valeur de la tour d'Angle (1957).



Cette tour présente la particularité d'avoir un second niveau couvert d'une voûte et non à ciel ouvert. Sa situation topographique particulière et la différence de niveau de circulation des deux courtines (2,25 m) imposaient ce dédoublement.

devenant octogonale à la partie supérieure, qui combine brique et pierre blanche, est un aménagement du XVIe siècle. Elle abrite un escalier à vis menant aux deux niveaux supérieurs de la tour. La plate-forme terminale est surmontée d'un niveau en brique et d'un toit conique d'ardoise. À l'origine il n'y avait qu'une simple plate-forme à ciel ouvert, bordée d'un parapet à créneaux.

La Steenpoort, située à l'emplacement de l'actuel boulevard de l'Empereur, donnait accès par la rue Haute au faubourg de Saint-Gilles, Obbrussel. Elle enjambait la chaussée en face de la Montagne du Géant qui fut rasée en même temps que les restes de la porte pour le tracé de la jonction Nord-Midi. L'iconographie ancienne la représente comme les autres portes de la ville: un bâtiment quadrangulaire flanqué de deux tours

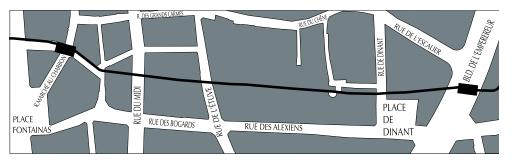




Voûte en cul de four couvrant le ler étage de la tour d'Angle.

en demi-cercle, coiffé d'une toiture à deux versants s'appuyant sur deux pignons. Cependant, elle apparaît plus fermée, avec de hauts murs aveugles percés dans la partie supérieure de quelques petites fenêtres grillagées. Elle doit cet aspect austère et fermé au rôle qu'elle a joué le plus longtemps, celui de prison. Elle fut détruite en 1759.

DE LA STEENPOORT À LA PORTE D'OVERMOLEN



La tour d'Angle protège une nouvelle rupture d'axe de la courtine descendant vers la Senne. La nature du terrain offre un emplacement tout désigné pour établir une barrière stratégique. En effet, le ravin creusé par un ruisseau, dont le nom de la rue de Rollebeek rappelle l'existence, y constituait une excellente défense naturelle. Jusqu'à la rue de l'Étuve, longeant la rue des Alexiens, l'enceinte suit la pente naturelle qui accuse une déclivité de 5,5 % avant d'atteindre le fond de la vallée de la Senne (18 m d'altitude), à la rue des Bogards. Le tracé correspond à celui du Rollebeek. Ce ruisseau trouvait sa source à hauteur du Petit Sablon et alimentait le fossé de ce tronçon avant de se jeter dans la Senne à l'île d'Overmolen, actuellement place Fontainas. Ce fossé que la pente ne permettait pas de remplir d'eau était appelé Fossé Seigneurial Sec ou *Droge Heersgracht* le long de la rue des Bogards.

Outre le percement de la jonction ferroviaire Nord-Midi, le haut de ce tronçon a également souffert du bombardement de 1695. La place de Bavière (act. place de Dinant) fut aménagée sur le fossé



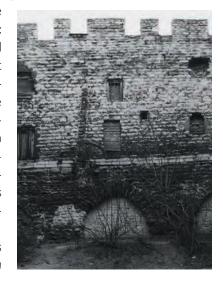
Courtine rue de Villers et son raccord avec la tour.

remblayé. Cette portion du fossé faisait partie du jardin des Arbalétriers cédé à la ville en 1696. Une maison datant de la création de la rue de Bavière subsiste encore aujourd'hui. Située au coin de la rue de Villers et la rue de Dinant, elle a été restaurée par la ville dans les années 1980. Son mur mitoyen s'appuie sur la courtine reliant la Steenpoort à la tour de Villers (monument classé, 1962). Depuis la rue de Dinant, la courtine est en grande partie visible des deux côtés. À l'extérieur de la ville, la courtine est visible de la cour de l'institut Sint-Joris, rue des Alexiens, partiellement dissimulée par une

façade moderne en brique. Elle porte encore les traces de son ancienne et complète intégration dans l'habitat : fenêtres percées tardivement et archères obturées. Le sol au pied de la muraille a été fortement surbaissé. C'est pourquoi les arcs de fondation de la courtine sont totalement visibles. Ils sont de forme très irrégulière, allant de l'arc en plein cintre à l'ogive sans jamais les atteindre complètement. À l'intérieur de la ville, seules les arcades en plein cintre soutenant le chemin de ronde, en grande partie détruit, sont visibles de la rue de Villers. Elles sont percées d'archères, aujourd'hui obturées, avec ébrasements obliques et linteaux sur coussinets. L'arc de soutien de l'escalier menant à la tour a été partiellement reconstitué.

Une des tours de ce tronçon est parvenue jusqu'à nous dans un très bon état de conservation, rue de Villers (intra

Le même tronçon de courtine vu de la cour de l'institut Sint-Joris.



muros) et rue des Alexiens, 16 (extra muros). La tour, dite « de Villers» ou «des Alexiens», fut découverte en 1893 par Combaz et De Dornon de Behault lors d'une visite au cabaret de E. Pierters qui l'avait transformée en salle de danse. La tour et la muraille attenante étaient enserrées dans les habitations qui bordaient la rue de Villers. En 1958, lors des travaux d'extension de l'ancien institut Saint-Georges, rue des Alexiens, on programma leur destruction, puis leur sauvetage de justesse et leur restauration par l'architecte de la Ville J. Rombaux (monument classé, 1962). Adepte d'une restauration utilisant «les matériaux nobles tels qu'ils étaient utilisés par les Maîtres architectes de jadis», J. Rombaux a rendu difficile la distinction entre les éléments d'origine et ceux reconstitués. Il convient donc de signaler que la partie supérieure de la tour, à partir de la base des meurtrières du premier étage, est une reconstitution moderne. Cependant, les dégradations dues à l'habitat ainsi effacées, nous pouvons mieux apprécier l'architecture de cette tour. Il s'agit d'une tour semi-circulaire ouverte à la gorge du même type que les autres tours conservées de la première enceinte. Elle présente un seul niveau voûté de pierre, combinant berceau et cul-de-four ainsi

La tour de Villers vue extra muros et la courtine vers l'est.



qu'une plate-forme supérieure à ciel ouvert, entourée d'un parapet à créneaux avec terrasse de tir. Les deux niveaux sont percés d'une meurtrière centrale et de deux meurtrières latérales. L'accès entre ces deux étages était assuré par deux escaliers latéraux qui conduisaient également aux chemins de ronde des courtines. Ces escaliers sont épargnés dans l'épaisseur du mur avec un passage sous voûte dallée reposant sur des coussinets en quart-de-rond. Le chemin de ronde est soutenu par des corbeaux.

Un fragment de mur prolonge cet ensemble vers l'ouest. La courtine est visible extra muros depuis la cour de l'institut Sint-Joris, rue des Alexiens, n° 16. Des 26 m de courtine conservés (monument classé, 2002), une partie est mise en évidence dans

le couloir menant aux classes du premier étage. Connu depuis 1884, ce côté fut entretenu, dégagé et restauré en 1986 - 1988 sous les directions respectives de V.G. Martiny et Ch. Broeckaert. Quatre arcs de soutènement et deux demi-arcs sont perceptibles par la régularité des meurtrières séparées de 5,5 m l'une de l'autre. L'empattement taluté de fondation est présent. Il suit, comme la courtine, la pente naturelle de la vallée du Rollebeek. Ce même tronçon est visible intra muros dans une cour arrière désaffectée de l'ancien athénée royal mixte Jules Bordet, rue du Chêne 13-17. Ce fragment d'une douzaine de mètres fut découvert en 1884 alors que l'on construisait l'athénée royal à la place de l'ancien refuge de l'abbaye de Villers, de l'Hôtel Oyenbrugge ou de Grimberghe et d'une grande partie de l'impasse du Val des Roses. La restauration, effectuée sur les plans de D. De Keyser, a mis en évidence deux arcs de soutènement avec impostes, le chemin de ronde a été largement reconstruit en grès réemployé et une dalle de béton a remplacé les arcs de fondation.

Ensuite, l'enceinte descendait le long de la rue des Alexiens jusqu'à la rue de l'Étuve, puis le long de la rue des Bogards jusqu'à la rue du Midi. Là, au croisement de la rue du Midi et de la rue des Moineaux, se trouve la tour des Carmes. Elle fut mise au jour au cours de fouilles de sauvetage menées en 1994 sur le chantier de



Vue intra muros de la courtine de la rue du Chêne après sa restauration,

construction des bâtiments des Mutualités socialistes du Brabant (monument classé, 1994). Cette partie de la première enceinte est très tôt associée au couvent des Grands Carmes. Les pères de l'ordre du Mont-Carmel s'établirent en 1249 sur un terrain adossé aux remparts, au coin de la rue Neuve (act. rue de l'Étuve) et de la rue du Chêne (act. rue des Grands Carmes). Plus tard, le couvent acquit les droits d'usage sur l'enceinte contre laquelle il s'appuie



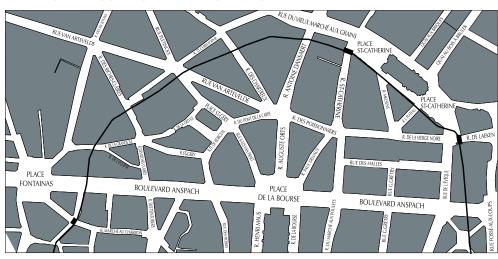
Située à la jonction de trois parcelles cadastrales, la tour des Carmes avait été aménagée en cellier. Tous les vestiges des courtines adjacentes ont disparu.

désormais. Cette extension du couvent a transformé le fossé en jardin d'agrément. Présentes hors des murs du couvent des Carmes, sur les plans levés au XVIe siècle, tour et courtine disparaissent des sources cartographiques au début du XVIIe siècle. Le couvent est supprimé sous le Régime français en 1796 et détruit peu de temps après. L'espace ainsi libéré est percé de deux rues: la rue des Moineaux et l'ancienne petite rue des Moineaux incorporée dans la rue du Midi en 1862.

C'est au carrefour des rues de la Gouttière, du Jardin des Olives des Moineaux qu'il faut replacer l'*Overmolenwiket*. Cette porte secondaire, aussi appelée « guichet des Bogards », donnait à l'extérieur de la ville sur la rue du Châssis (act. rue Van Helmont) qui était le seul chemin reliant le centre de la ville aux prés à blanchir que l'on peut situer dans les environs de l'actuelle place Rouppe. Au XIVe siècle déjà, on y étendait les draps sur des châssis pour les sécher après teinture.

Les plans du XVIe siècle différencient ce bâtiment rectangulaire, barrant la rue de la Gouttière là où elle rencontre la rue du Jardin des Olives, de la porte de l'Overmolen barrant la rue du Marché au Charbon. Sa représentation graphique sur les plans anciens du XVIe siècle est celle adoptée généralement pour les portes secondaires: simples bâtiments droits à toiture à double pente, sans tour de flanquement. Cette porte secondaire est attestée dans les sources historiques depuis le début du XIVe siècle.

DE LA PORTE D'OVERMOLEN À LA PORTE NOIRE



Depuis la rue des Bogards, l'enceinte traversait à hauteur de l'église Notre-Dame-de-Bon-Secours le chemin d'Anderlecht, franchissait ensuite la Senne sur un pont fortifié, contournait l'île Saint-Géry pour rejoindre la porte de Sainte-Catherine à la rue de Flandre et revenir enfin à la Senne à hauteur de la porte Noire. C'est le cœur même de la cité médiévale que l'enceinte protège ici. La Senne alimente en eau les fossés de ce tronçon qui traverse le marais du bas

de la ville. Les grands travaux de son voûtement ont profondément changé le paysage de ces quartiers où, cependant, plusieurs parties de l'enceinte subsistent encore. Un grand nombre de rues indiquent facilement la direction des fossés, si bien que leur tracé est encore reconnaissable aujourd'hui sur les plans de la ville par les rues Saint-Christophe, du Vieux Marché aux Grains et la place Sainte-Catherine.

La porte d'Anderlecht barrait la rue du Marché au

Charbon, à hauteur de la rue du Jardin des Olives. Elle se nommait aussi porte d'Overmolen. Ce nom étendu à l'ensemble du quartier lui vient du moulin dit « Overmolen » qui existait déjà en 1137 sur un bras de la Senne formant la Petite-Île (act. place Fontainas). Elle ouvrait sur une route de fond de vallée qui menait jusque Anderlecht et au-delà vers le Hainaut. En 1574, la Ville décide sa démolition. Les matériaux sont vendus, à l'exception d'une partie



Vue du bassin Sainte-Catherine, gravure 1811.

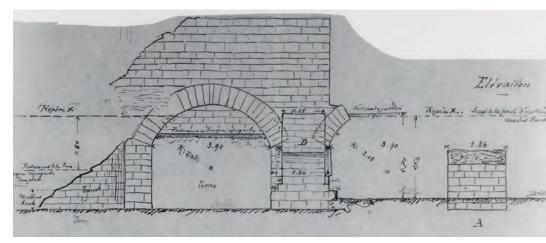
des pierres bleues utilisées à la réparation des fondements des moulins. À l'ouest de la porte, l'enceinte rejoint la Senne en longeant la rue du Jardin des Olives. Ce tronçon fut détruit au XVIIe siècle pour la construction de l'église de Bon-Secours.

Au débouché de la rue du Jardin des Olives, le boulevard Anspach est très proche de l'ancien lit de la Senne. Les vestiges du pont fortifié sur lequel le mur franchit la rivière ont été découverts lors de travaux d'urbanisme. En 1972, la culée de départ de l'arche occidentale fut découverte lors de la démolition de l'immeuble du 39, rue de la Grande-Île. En 1989, une partie de la pile centrale et le départ de l'arche orientale furent dégagés, lourdement restaurés, mais maintenus in situ et visibles dans les installations thermales de l'hôtel



Le pont permettant à l'enceinte de franchir la Senne près de l'église de Bon Secours a finalement été absorbé par l'habitat, jamais par la voirie.

Embassy (monument classé, 1994). L'appellation française traditionnelle de Vieille Écluse pour *Oude Spuy* est abusive. Cet ouvrage ne
peut en aucun cas être qualifié d'écluse. Il n'existe même aucune certitude quant à son rôle de verrou ou de vanne permettant d'interdire l'entrée des eaux de la Senne en ville. Par contre, ce type de
pont défensif permettait d'empêcher les embarcations de tout genre
d'entrer en ville par un système de chaînes tendues en travers de la
rivière à différents niveaux. En réalité, ce « pont » au-dessus de la
Senne ne sert qu'à supporter le chemin de ronde de l'enceinte.
Aucune ruelle ou impasse n'y donne accès et ce pont ne s'intégrera
jamais au réseau de voiries de la ville. Les gravures du XIXe siècle
représentent généralement cette construction depuis l'intérieur de



la ville. C'est sur cette face que se dégage en saillie la tour servant de pile centrale aux deux arcs nécessaires pour franchir la Senne. Cet ouvrage subsiste dans le paysage urbain jusqu'au voûtement de la Senne en 1870.

l'extérieur de la ville.

fondaétruites
au n°30
es coues caves

Élévation dressée par P. Combaz au moment de la démolition de la tour

des Riches-Claires. On y voit les piles

de fondation et le mur écran de

Dans ce quartier très perturbé, une tour et quatre piles de fondation de la courtine adjacente furent dégagées et ensuite détruites lors de la construction de l'athénée Léon Lepage, en 1911, au n°30 de la rue des Riches-Claires. Cette tour se situait à la limite des couvents des Sœurs Noires et des Riches-Claires. C'est dans les caves d'une maison construite sur un terrain issu du déménagement des biens du couvent des Riches-Claires sous le Régime français que cette tour fut retrouvée.

Après avoir traversé la rue des Riches-Claires, l'enceinte suit la rue Saint-Christophe jusqu'au carrefour Saint-Christophe-Van Artevelde-Pletinckx. Là, elle franchissait la Senne de Ransfort sur un pont fortifié que le plan de Braun et Hogenberg présente comme un simple pont flanqué d'une tour sur la rive gauche. Dans la cour intérieure d'un immeuble de rapport situé aux numéros 3 l à 41 de la rue Van Artevelde, un fragment de mur de la première enceinte, en moellons de grès complété ultérieurement par des briques (monument classé, 1994), est encore visible. Il constitue un fragment de la courtine reliant ce pont fortifié au *Driesmolenwiket*. Un autre tronçon visible dans la cour de l'immeuble sis rue Saint-Christophe, 4 (monument classé, 2002) présente encore près de 6 m d'élévation.



Cette tour, encore visible au n°42 de la rue des Chartreux, faisait partie du dispositif de défense du Driesmolenwiket.

Le *Driesmolenwiket* barrait la rue des Chartreux à peu près en son milieu. Déjà cité en 1287, il subsista jusqu'en 1620 et le vieux rempart ne fut abattu à cet endroit qu'en 1647. Les Chartreux possédaient un terrain à l'extérieur de l'enceinte, en face du Driesmolen, s'étendant entre la rue des Six-Jetons, la Senne, les remparts et un chemin alors presque désert qui forme aujourd'hui la rue de Notre-Dame-du-Sommeil. La rue qui porte leur nom mettait en communication, depuis le XIIIe siècle, le Pont de la Carpe et la porte secondaire percée dans l'enceinte en direction du Driesmolen situé sur la Senne de Ransfort, à hauteur de l'actuelle place du Jardin aux Fleurs.

Les plans du XVIe siècle montrent ce *wiket* comme une simple ouverture dans la courtine accolée à une tour défendant le nouvel accès à la ville. La moitié de cette tour est encore visible actuellement dans le hall d'entrée d'un antiquaire situé au n°42 rue des Chartreux (monument classé, 1994).

Pour atteindre la porte de Sainte-Catherine, on passe par la rue du Vieux Marché aux Grains. Cette rue coïncide avec la partie sud de l'ancien fossé appelé «Fossé des Dames Blanches». Il fut comblé à la fin du XVIe siècle pour l'aménagement d'un marché. Ces travaux font partie d'un vaste projet d'urbanisme qui allait entraîner la démolition d'une grande partie de l'enceinte dans ce secteur.

Au XIVe siècle, la Ville possédait un vaste terrain à l'avant de l'enceinte. Ce terrain avait été laissé à l'état de marais pour défendre les abords de la porte de Sainte-Catherine. Ce n'est qu'au XVIe siècle que ce quartier va trouver sa destination urbaine.

À cette époque, la faible densité de l'habitat de ce secteur, occupé principalement par des pâturages et des étangs, va permettre de profonds remaniements. Ainsi, les travaux du dernier tronçon du canal de Willebroek, reliant la deuxième enceinte au fossé de Sainte-Catherine, furent commencés en septembre 1560. Le creusement du bassin Sainte-Catherine n'était pas prévu initialement pour des raisons d'économie. Cependant, cette opération fut décidée en 1564 et achevée la même année. Les frais qui en résultèrent furent couverts par la vente des terrains du « Fossé des Dames Blanches », au sud de la rue Sainte-Catherine. Sur ces terrains des maisons furent construites, directement accolées au mur d'enceinte. Quelques fragments de ce dernier sont parvenus jusqu'à nous dans

une maison de la rue des Chartreux, (monument classé, 2002) et dans ce qui est aujourd'hui l'hôtel Atlas, rue du Vieux Marché aux Grains (monument classé, 2002).

La porte de Sainte-Catherine, citée dès le début du XIIIe siècle, était également appelée porte de Flandre parce qu'elle ouvrait sur le Steenweg, portion de la route reliant la Flandre à la Rhénanie, Bruges à Cologne. Jusqu'au XVIe siècle, on entrait en ville par un pont en pierre qui enjambait le fossé et dont le magistrat ordonna la démolition en 1562 pour favoriser l'urbanisation des nouveaux quais. La porte fut abattue en 1609. Quelques éléments de la courtine adjacente sont conservés au n°42 de la rue Sainte-Catherine (monument classé, 2002).

Le mur et les tours disparaîtront entre la porte de Sainte-Catherine et la tour Noire dans le cadre de l'urbanisation du quai ménagé entre le bassin et le mur. La forme générale du bassin Sainte-Catherine dépend du tracé du rempart marqué, après la première tour, par un changement d'axe.

La tour Noire, seul vestige de ce tronçon, domine encore la place Sainte-Catherine.



La tour Noire dans son état primitif d'après P. Combaz, 1888.



La tour Noire, place Sainte-Catherine, restituée dans son état du XVIe siècle.

Page de droite, en bas:
Le bassin Sainte-Catherine s'étend aux pieds du rempart en ruine.
La tour Noire par contre se dresse fièrement sur la place de la Grue.
Détail du plan de Martin de Tailly, 1640.

Au XVIe siècle, c'est au niveau de cette tour que s'arrête la démolition volontaire de l'enceinte. Elle devient vraisemblablement propriété privée lorsqu'on vendit, après le creusement du bassin Sainte-Catherine, les terrains situés le long de ce bassin, entre la rue de Laeken et la rue Sainte-Catherine. Tout porte à croire que cette ancienne tour de défense a été transformée pour accueillir l'administration urbaine chargée de l'approvisionnement et de la vente du sel.

En 1887-1888, lors de la démolition du quartier de la Vierge Noire, la tour fut complètement dégagée des constructions qui l'avaient rendue presque invisible. On voulut tout d'abord la faire disparaître, mais le conseil communal vota finalement sa restauration en 1888-1889. L'architecte de la Ville, P. Jamaer, la restaura dans son état du XVIe siècle. Il reconstruisit le pignon à 5 gradins et restitua la toiture conique en avancée

sur des corbeaux en quart-de-rond et sommée d'une girouette. Il restitua, en pierres blanches de même type que le grès lédien d'origine, la face arrondie et les embrasures de tir centrales du côté extérieur. L'auberge qui l'englobait, était dénommée *in den Toren*. On lui donna le surnom de tour Noire lors de sa restauration (monument classé, 1937).

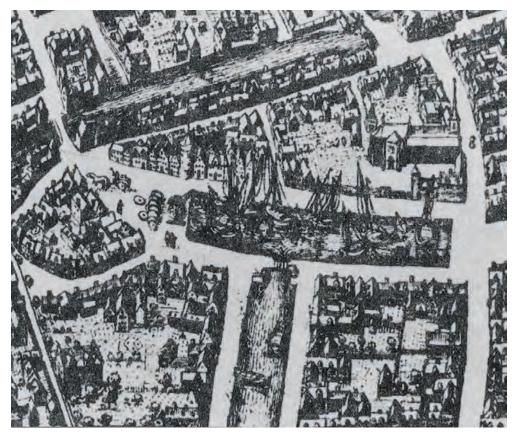
En 1573, pour ouvrir une communication entre la nouvelle grue et le « pont du Monnayeur », les maisons furent abattues entre la tour Noire et la porte de Laeken. Cet espace fut ensuite pavé et devint la place du Samedi. Sur cette place, se dressait une porte appelée d'abord porte de Laeken parce qu'elle barrait le chemin qui conduisait à ce village. Dès le XVIe siècle, elle est appelée porte Noire ou Zwartepoort à cause de la couleur de ses murs noircis par le temps. Sa démolition décidée en 1571 ne sera effective qu'en 1573. Les

pierres bleues, les pierres communes et les autres matériaux de cette espèce furent employés à la construction de l'écluse de Petit-Willebroeck.

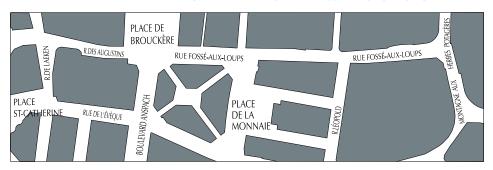
Ici, l'enceinte qui rejoint la Senne ne la franchit pas, sans doute pour faciliter l'entrée des bateaux dans l'ancien port. Cependant, un pont assurait la communication entre les deux rives de la Senne à l'intérieur de la première enceinte. Connu au Moyen Âge sous le nom de « pont du Monnayeur », d'après un certain Henri le Monnayeur qui avait dans le voisinage de grandes propriétés, il reçut, plus tard, celui de « pont de la Manne », enseigne d'une brasserie contiguë. Élargi en 1827, il fut appelé « pont des Vanniers ». À la fin des années soixante, lors des travaux du métro et de la construction de l'immeuble Philips, rue de Laeken, les vestiges du pont des Vanniers furent définitivement arasés.



Charles Buls, ami du Vieux Bruxelles, défendit si énergiquement la tour Noire au sein du Conseil Communal qu'il la sauva de la destruction. Statue place d'Espagne.



DE LA SENNE À LA PORTE DE WARMOESBROECK



Ce troncon court d'ouest en est sur un terrain guasiment plat. Il se divise en deux parties: de la Senne (act. boulevard Anspach) à la place de la Monnaie et de celle-ci jusqu'à la porte de Warmoesbroeck (act. Montagne aux Herbes Potagères) en Iongeant la rue Fossé-aux-Loups. Cette rue est installée sur le chemin de patrouille extérieur au fossé; tandis que des parcelles assez petites comblent le fossé pour s'étendre jusqu'au mur. C'est probablement dans ce secteur que le fossé a laissé la marque la plus persistante. Non seulement le toponyme ne prête pas à équivoque, mais encore le tracé du fossé est parfaitement respecté. Le fossé était connu sous le nom de Fossé-aux-Loups ou Wolvengracht depuis le XIVe siècle. Il n'était pas pour autant le repaire de ces fauves. Il s'agit d'une traduction littérale du vieux nom flamand Wolfgracht, c'est-à-dire le fossé de Wolf, nom d'un particulier qui, au XIVe siècle, possédait des terres dans ce quartier. L'alimentation en eau du fossé se faisait par un ruisseau, l'Hameydebeek qui descendait du Quackelberg, dans l'Orsendal pour se jeter dans la Senne près du Wolfswiket.

lci encore, ce sont de grands travaux d'urbanisme qui ont fait disparaître les vestiges encore visibles sur les plans du XVIIIe siècle. Il y a d'abord, sous le Régime français, la démolition du couvent des Dominicains et la construction du théâtre de la Monnaie; ensuite les grands travaux du comblement de la Senne et des assainissements des quartiers riverains et enfin quelques réalisations, mal contrôlées, dues au XXe siècle.

En face de la porte de Laeken, sur la rive droite de la Senne, se trouvait une poterne, appelée le *Wolfswiket*. En 1577, la poterne fut abattue pour libérer la rue qui joignait la rue de l'Évêque à la rue

Fossé-aux-Loups; ce tronçon formait un angle droit avec le reste de la rue Fossé-aux-Loups dont il a porté le nom jusqu'au moment de sa disparition lors de la création des boulevards du Centre. Une tour de ce tronçon, encore bien conservée à la fin du XIXe siècle, a également disparu lors de ces grands travaux. Il s'agit bien d'une tour et non de la porte de Malines comme on l'a parfois nommée.

L'enceinte est interrompue, dès 1532, pour la création de la rue de la Monnaie. Cette rue est ainsi appelée parce que l'hôtel de la Monnaie s'y trouvait. Prolongée d'un pont sur le fossé en eau, elle rejoint le chemin de patrouille, actuelle rue Fossé-aux-Loups. L'atelier monétaire du duché de Brabant y fut établi en 1420, dans l'hôtel d'Ostrevant que le duc céda à la Ville. Cet hôtel

occupait le terrain de la place actuelle, faisant face à la rue de l'Écuyer et touchant par derrière au rempart, rue Fossé-aux-Loups. La rue fut élargie et transformée en véritable place en 1817, lorsqu'on reconstruisit le Théâtre royal de la Monnaie. Elle avait été édifiée sur les plans de l'architecte Vifquain. Après la place de la Monnaie, l'enceinte est assez tôt absorbée par le domaine du couvent des Dominicains qui s'étendait depuis la longue rue des Chevaliers jusqu'au mur. En 1463, Isabelle de Portugal, femme de Philippe le Bon, fonda ce couvent qui allait dominer le quartier jusqu'à la Révolution française. Le mur sert de mitoyen entre le couvent et les habitations établies sur le comblement du fossé, rue Fossé-aux-Loups. Cette courtine apparaît

sur un plan du couvent au XVIIIe siècle ainsi que sur un dessin datant de la période française, un peu avant la démolition du couvent. Ce tronçon, qui est étroitement lié aux vicissitudes de l'histoire du couvent, n'a pas survécu aux aménagements de la rue Léopold, percée derrière le nouveau théâtre de la Monnaie vers 1819. Seul un petit fragment de fondation a été découvert en 1999 au n° 25 de la rue Léopold (monument classé, 2002).



Cette lithographie de Kreins montre une tour représentée intra muros depuis l'impasse des Orfèvres, aujourd'hui disparue. Le fronton de l'église des Augustins est visible à l'arrière-plan.

Depuis 1965, la place de la Monnaie, rendue piétonnière et agrémentée de fontaines, a été totalement modifiée. Seul le théâtre témoigne encore de la première disposition.

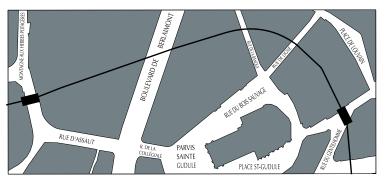




Le «vestige» de la première enceinte de Bruxelles présenté au public dans le hall de cet hôtel n'est qu'un facsimilé de mauvaise qualité.

Situées au centre de l'îlot formé par les rues Fossé-aux-Loups, Léopold, de l'Écuyer et Montagne aux Herbes Potagères, une tour et ses courtines adjacentes ont été préservées jusqu'à nos jours à cause de leur rôle de limite de parcelles cadastrales. La tour ne subsiste plus qu'en fondation au niveau du parking de l'hôtel SAS. À partir de là, la courtine s'infléchissait légèrement vers le nord pour rejoindre la porte aux Herbes Potagères. De cette courtine subsistait encore, dans les années 1980, un tronçon de plus ou moins trente mètres (monument classé, 1984). Cependant, par négligence, elle s'effondra en cours de chantier et fut « remontée » à la demande de la Commission royale des Monuments et des Sites dans le hall de l'hôtel.

DE LA PORTE DE WARMOESBROECK À LA PORTE DU TREURENBERG



C'est au départ de la porte de Warmoesbroek que l'enceinte remontait à l'assaut du plateau de Bruxelles. Sur ce tronçon, le rempart escalade une dénivellation de 30 m sur une distance de 350 m. Le rempart monte sur les hauteurs de l'Orsendael perpendiculairement aux courbes de niveaux. Un fossé sec, le *Zavelgracht* longeait le rempart à cet endroit. Il est bordé, en partant du Treurenberg, d'abord par la place de Louvain, puis la Montagne de l'Oratoire et, enfin, par la rue des Comédiens qui s'en écarte pour rejoindre la rue Montagne aux Herbes Potagères à angle droit, en

face de la rue des Boiteux. Le plan de J. de Deventer, comme celui de Braun & Hogenberg, montre que ce quartier à l'extrême nordest de la ville reste, assez tard, enfermé par la première enceinte. En effet, à l'intérieur des remparts, beaucoup de rues se terminaient en cul-de-sac. C'est le cas, par exemple, de l'Etengat qui restera une impasse jusqu'au démantèlement du couvent des sœurs de Berlaimont après la Révolution française. Par contre, le percement de la Courte rue Neuve-Sainte-Gudule (act. rue de la Banque) est effectué en 1637 à la demande du chapitre de Sainte-Gudule. La paroisse de la collégiale s'étendant de part et d'autre de l'enceinte, le seul percement de la porte de Malines rendait fort difficile les communications avec les nouveaux quartiers qui s'étendaient de l'autre côté du mur, de sorte que plusieurs habitants des quartiers de la rue de Schaerbeek et du Warmoesbroeck étaient décédés sans avoir reçu les sacrements de l'Église. Ce n'est qu'en 1804 que la rue de Ligne fut finalement percée sur le terrain de l'hôtel d'Épinoy démembré. Le quartier de Sainte-Gudule constituait autrefois un habitat de choix où se côtoyaient les maisons de chanoines, de grands hôtels particuliers – d'Ursel, Schoenfeld, de Ribaucourt – et les demeures de gens de loi ou de professions libérales, mais aussi de nombreux hospices pour pèlerins et vieillards. L'établissement de la jonction Nord-Midi et d'autres travaux plus

Cette vue, prise d'une hauteur qui correspondrait à l'actuelle Colonne du Congrès, montre l'église Sainte-Gudule et le rempart dans sa descente de la porte du Treurenberg (vers Louvain) vers la porte de Warmoesbroeck (vers Malines).
Détail d'une « Vue de Bruxelles» de Th.Van Heil, XVIIe siècle.





La tour de Berlaimont vue par Vitzthumb en 1799. Tous les vestiges de cet ensemble ont disparu lors des travaux de démolition de l'ancienne rue de Berlaimont pour le creusement du tunnel de la jonction ferroviaire Nord-Midi, en 1942.

contemporains ont irrémédiablement changé le visage de cet environnement.

La porte de Malines, dite Warmoespoort, se situait à l'intersection des rues Montagne aux Herbes Potagères et Fossé-aux-Loups. Elle tire son nom du quartier du Warmoesbroeck qui s'étendait en dehors de la première enceinte, entre la Senne et la rue du Marais, débordant légèrement cette dernière limite vers l'est. Sur la signification même de ce toponyme, il y a deux versions légèrement divergentes. Il ferait référence soit aux nombreux potagers qui caractérisaient ce quartier jusqu'au XVIIe siècle, soit au fait que c'est par cette porte que les cultivateurs de Schaerbeek, Helmet et Evere apportaient leurs herbes à potage en ville. Après la démolition de la porte en 1568, la rue Montagne aux Herbes Potagères fut prolongée et pavée jusqu'à la rue du Marais. Cette voie marécageuse n'était pas encore pavée à cette époque. lci encore, le toponyme est révélateur de la nature du paysage à l'avant de la fortification et de la qualité de la défense. Plus bas, le Fossé-aux-Loups est en eau, tandis qu'au niveau de la porte le fossé est sec. La présence de ces marais ne pouvait que garantir une meilleure protection à l'avant de celle-ci.

Après avoir franchi la rue Montagne aux Herbes Potagères, l'enceinte se poursuit à l'intérieur de l'îlot constitué par les rues Montagne aux Herbes Potagères, d'Assaut, le boulevard de

Berlaimont et la rue des Comédiens. Là, la courtine servira de limite cadastrale entre les n°2, rue d'Assaut et n°37-47, rue Montagne aux Herbes Potagères jusque dans les années 1980. C'est lors de la construction du nouveau bâtiment de l'Institut supérieur de Commerce Sint-Aloysius, entre 1983 et 1987, que cette courtine disparaît à l'exception d'une pile de fondation conservée « en vitrine » (en procédure de classement). Ensuite, on retrouve une tour dont il ne subsiste qu'une portion de l'élévation, extra muros, prise en sandwich entre deux dalles de béton dans l'actuel parking Saint-Sauveur, rue Montagne aux Herbes Potagères, 37-47. Enfin, un dernier vestige subsiste en fondation, noyé dans un voile de béton qui le dissimule à la vue, dans le nouveau complexe de la Banque nationale, boulevard du Berlaimont, 14 (monument classé, 2002).

La rue d'Assaut montait de la rue Montagne aux Herbes Potagères à l'Etengat (act. boulevard de Berlaimont), comme on peut déjà le voir sur le plan de Deventer, longeant le rempart à l'intérieur de la ville. La légende voudrait que son nom lui vienne des exploits d'Everard 't Serclaes. Il serait passé par ici avec ses partisans lorsqu'ils entrèrent à Bruxelles pour en chasser les soldats du comte de Flandre, Louis de Maele, en 1356. En effet, la famille 't Serclaes possédait un hôtel dans l'Etengat, anciennement hôtel de Wavre. Ce n'est cependant pas ce fait d'armes qui donna son nom à la rue d'Assaut, dite en néerlandais *Stormstraat*, mais bien un de ses habitants nommé Storm.

Le fossé est bordé dans ce secteur par la rue des Comédiens. En fait, elle ne longe pas le fossé sur toute sa longueur, elle s'en éloigne de plus en plus en descendant pour rejoindre la rue Montagne aux Herbes Potagères à angle droit en face de la rue des Boiteux. Le dernier tronçon de la rue des Comédiens, partant de la rue Saint-Laurent, autrefois appelé Montagne Sainte-Elisabeth, fut transformé en un large escalier escaladant la pente vers le boulevard de Berlaimont lors des travaux de la jonction ferroviaire Nord-Midi.

Le boulevard de Berlaimont tire son nom d'un couvent de chanoinesses régulières de l'ordre de Saint-Augustin implanté dans ce quartier depuis 1624. Il fut fondé par la comtesse de Berlaimont, Marguerite de Lalaing, qui consacra à ce projet son hôtel situé dans l'Etengat entre la maison qu'elle avait achetée aux héritiers de feu messire 't Serclaes, et le couvent des bénédictines anglaises, installées là depuis 1599. Ce domaine était coupé en deux par la muraille de la

EVERARD 'T SERCLAES



Statue d'Everard 't Serclaes à l'entrée de la Grand-Place par la rue Ch. Buls.

Le 24 octobre 1356, Everard 't Serclaes, secondé d'une cinquantaine de compagnons déterminés, résolut de chasser de Bruxelles le comte de Flandre Louis de Maele.

Profitant d'une nuit obscure de l'automne, ils s'approchèrent des murailles de la ville, par la Montagne aux Herbes Potagères. Les remparts étaient négligemment gardés; il sut en profiter, les escalada au cri de guerre: «Brabant au riche duc, Limbourg à qui le conquit », renversant les soldats qui les gardaient et répétant ces cris par la ville.

Les bourgeois coururent aux armes et se joignirent à lui et à ses compagnons.

Les soldats de Louis, surpris, opposèrent une faible résistance et gagnèrent les portes pour se soustraire au glaive des vainqueurs.

Everard arracha la bannière de Flandre qui, depuis la bataille, était restée plantée sur la Grand-Place.



La tour de Berlaimont encore visible en 1909. Elle ne présentait plus que son soubassement d'origine en grès et deux étages modernes en briques. Le reste avait été démonté lors de la démolition du couvent en 1799.



Vue actuelle de l'escalier sur arc rampant au départ de la tour du Pléban.

Cette vue actuelle de la courtine rue du Bois Sauvage, 17-21 montre clairement les arcs de soutènement du chemin de ronde et le parapet crénelé.



première enceinte, mais les religieuses y avaient fait pratiquer des ouvertures. Une tour contre laquelle était adossé l'escalier par lequel les Dames de Berlaimont descendaient dans le fossé converti alors en jardin d'agrément, était encore visible dans un jardin de la rue des Comédiens au début du XXe siècle. Après avoir traversé le domaine du couvent des bénédictines anglaises, le rempart, continuant d'escalader le versant escarpé du Treurenberg, traversait

une propriété contiguë au couvent, au fond de l'Etengat. Cette grande propriété, la maison de Saventhem, possédait deux sorties, l'une vers la montagne Sainte-Elisabeth et l'autre vers Sainte-Gudule. Elle a probablement été vendue, démembrée et lotie sous le Régime français lors de la création de la rue de Berlaimont. L'occupation progressive de cet îlot par la Banque nationale de Belgique depuis le milieu du XIXe siècle (1866-1880) a effacé toute trace de l'enceinte dans ce secteur.

Plus haut, vers le Treurenberg, l'enceinte s'arrondit pour contourner la cathédrale Saints-Michel-et-Gudule. La dernière tour de ce tronçon et la courtine adjacente jusqu'à la porte du Treurenberg subsistent encore à l'intérieur de l'îlot bordé par la rue du Bois Sauvage. Cette tour est un des guatre spécimens encore conservés de nos jours. Elle se trouve dans le jardin de la cure de Sainte-Gudule et est accessible au public sur demande uniquement. Elle a fait l'objet, il y a peu, de travaux de rénovation et, à cette occasion, on la déshabilla des aménagements modernes qui en avaient fait un cellier (monument classé, 1991). En 1452, le pléban Alexandre de Beringhen avait acheté la propriété à laquelle était attachée la jouissance de cette tour qui en conserva le nom de «tour du Pléban ». Telle qu'elle se présente actuellement, il s'agit d'une tour du type courant pour cette enceinte, à plan en fer à cheval, dépassant l'alignement des courtines pour les flanquer et les protéger. À gauche, cependant, après la disparition de la courtine, l'escalier d'accès en une volée sur arc rampant a été remplacé par une tour d'escalier de plan carré en briques, datant sans doute du XVIe siècle, et permettant d'accéder à tous les étages de la tour. L'escalier primitif est bien conservé et visible à droite de la tour, avec son arc rampant et un arc de fondation partiellement dégagé



La tour du Pléban et sa tour d'escalier en brique datant du XVIe siècle.

de la terrée. La courtine se poursuit de ce côté dans la propriété voisine. Il s'agit du tronçon de courtine le mieux conservé de l'ensemble de l'enceinte (monument classé, 1991).

Les aménagements en cours dans les maisons rue du Treurenberg, n°8-10, ont permis de mettre au jour, en fondation, le raccord entre la courtine et la porte du Treurenberg. Cette porte est d'abord appelée porte de Sainte-Gudule, par sa proximité avec la collégiale. C'est aussi la porte de Louvain puisqu'elle ouvrait sur le chemin menant à cette ville. Mais, c'est surtout sous le nom de porte du Treurenberg qu'elle est connue. Elle servit, dès le XVIe siècle, de prison d'état et reçut alors ce nom évoquant les



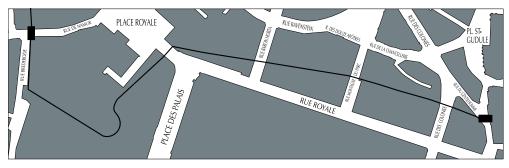
Dessin de R. Cantagalina montrant la tour du Pléban et la cathédrale Saints-Michel-et-Gudule (XVII° siècle).



Dessin du XIXº siècle proposant une reconstitution des abords de la porte du Treurenberg au XVIIº siècle.

pleurs des prisonniers, sous lequel elle est désignée pour la première fois en 1567. Il s'agit d'un bâtiment à deux tours projetées à l'extérieur de l'enceinte encadrant le passage carrossable et reliées entre elles par un bâtiment droit; celui-ci était percé d'une baie à arc en plein cintre. Ce n'est finalement qu'au XVIIIe siècle que le corps de garde et la prison du Treurenberg disparurent et furent remplacés par des maisons particulières.

DE LA PORTE DU TREURENBERG À LA CHAPELLE DUCALE



La Warande ducale avait la première enceinte de Bruxelles comme mur de clôture occidental. Dessin de B. van Orley, début XVI^e siècle.

Le rempart, qui court en ligne presque droite du nord au sud depuis la porte du Treurenberg jusqu'à la chapelle ducale, suivait la ligne de crête dominant la vallée de la Senne à l'endroit où le versant

escarpé cède la place à une pente beaucoup plus douce se poursuivant sur le plateau. Cette ligne de crête était néanmoins interrompue par une vallée assez profonde, de Delle, dans laquelle coulait le Coperbeek. Cette coupure naturelle a été mise à profit pour défendre la position élevée du Coudenberg, siège du château ducal. Le Coperbeek très tôt canalisé restera présent dans la Warande (act. parc de Bruxelles) sous forme d'un bassin d'orage, l'étang des Clutinck. Le mur d'enceinte suivait le relief naturel pour

descendre, après un changement d'axe, de la Montagne des Aveugles dans le vallon du Coperbeek, avant de rejoindre le soubassement du chœur de la chapelle ducale. Ce long tronçon d'environ 500 mètres, qui initialement n'était interrompu par aucune ouverture, était défendu par un fossé sec. Il faut mettre l'accent sur les profondes modifications que le paysage a subi dans ce quartier. La morphologie du relief originel a, en effet, été oblitérée au fil des aménagements urbains. La première modification imposée au paysage dans ce secteur est l'implantation de la *Warande* ducale. Ce grand parc boisé était plus étendu que l'actuel parc de Bruxelles. En effet, dès la fin du XVIe siècle, il s'étendait depuis le palais ducal (act. palais royal) jusqu'à la rue de Louvain.

Une autre modification des abords immédiats de l'enceinte, mais cette fois à l'intérieur des murs, est la création de la rue d'Isabelle par volonté de l'archiduchesse en 1626. En effet, le vallon du Coperbeek, à l'intérieur de l'enceinte, est occupé jusque-là par le terrain de tir des arbalétriers. Cet espace du nom évocateur de *Hondgracht*, fossé au chien, a certainement dû être partiellement comblé pour donner à la rue d'Isabelle la planéité quasi parfaite qu'elle affecte depuis le pied de la chapelle ducale jusqu'à la Montagne des Aveugles. Les maisons qui bordaient la rue d'Isabelle s'appuyaient à l'est contre le rempart. Au nombre de ces constructions, la plus fameuse était la Domus Isabellae.

Vient ensuite le comblement du vallon du Coperbeek lors de la création du parc de Bruxelles en 1776. Cette entreprise colossale a pour but d'aménager en parc-promenade le terrain accidenté de la *Warande*, ancien jardin de la Cour incendiée en 1731. La création du

parc de Bruxelles et des voiries limitrophes, à savoir les rues Ducale, Royale, de la Loi et la place des Palais, nécessita des remblais très importants. Ainsi, à partir de 1774, les habitants de Bruxelles furent forcés d'y apporter leurs décombres qui ne pouvaient plus franchir les portes de la ville.

Le premier tronçon de la rue Royale longe le côté ouest du Parc, laissant libres une série de parcelles à bâtir, limitées à



Portrait de Philippe le Beau, fin XV° siècle: à l'arrière-plan, vue du rempart depuis la « Warande ».

Le parc de Bruxelles, immédiatement après son implantation sur le terrain de l'ancienne Warande ducale (détail du plan manuscrit dressé par L.-A. Dupuis, 1777).



l'ouest par la première enceinte. Cette situation a pour effet de transformer le mur d'enceinte en mur de soutènement en fond de parcelle, la dénivellation entre la nouvelle rue Royale et la rue d'Isabelle étant, à certains endroits, de plus de dix mètres. La plupart des demeures qui bordent la rue Royale furent reprises à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle par d'importantes sociétés ou

Cette tour de la rue du Coude, conservée depuis les fondations jusqu'au haut des murs du second étage, fut détruite en 1905.
Les escaliers d'accès au chemin de ronde étaient encore visibles, tandis que la plate-forme supérieure avait entièrement disparu.

des institutions bancaires qui en firent progressivement de vastes complexes. La suppression, en 1909, de la rue d'Isabelle favorisa ce type d'expansion. Elle entraîna une grande vague de démolitions de ce tronçon de l'enceinte. Viennent ensuite la création de la rue des Colonies et de la réalisation de la jonction Nord-Midi qui achevèrent de modifier le faciès de ce quartier.

Partant de la porte du Treurenberg, l'enceinte suit d'abord la rue Royale d'assez loin à l'intérieur de l'îlot jusqu'à la rue des Colonies. Participant au vaste plan d'urbanisme de l'aménagement des abords du Parc de Bruxelles, l'impasse du Parc avait le même niveau horizontal que la rue Royale, grâce à des remblais importants; mais derrière les belles maisons du fond de l'impasse, les jardins des maisons de la rue du Gentilhomme se trouvaient à 5 mètres en dessous du niveau de l'impasse. Ces remblais

prenaient appui sur de grands pans du mur de la première enceinte, lesquels bordaient l'arrière de ces jardins. Les immeubles du fond de l'impasse ont été démolis au moment où fut ouverte la nouvelle rue des Colonies. De l'autre côté de cette dernière, se trouve l'hôtel Lannoy qui devient, en 1834, l'hôtel de Ligne. Cette propriété fut, finalement, achetée par la Société des Tramways bruxellois qui y fit des travaux pour y installer ses bureaux. C'est à cette occasion qu'une tour et une partie de la courtine encore en très bon état de conservation furent détruites vers 1905, malgré les mises en garde répétées des chercheurs de l'époque, P. Combaz et A. de Behault. Aujourd'hui, la Communauté française de Belgique a choisi de s'y implanter. Les travaux menés à cette occasion en 2000 mirent encore au jour quelques lambeaux de fondation de l'enceinte.

Ensuite, longeant toujours la rue Royale à l'intérieur de l'îlot, le mur traverse la rue Montagne du Parc. Cette rue en forte pente fut créée sur des terrains qui appartenaient à l'origine à l'abbaye de Park qui y avait établi son refuge au XVIe siècle. Le refuge s'étendait jusqu'au mur de la première enceinte et englobait notamment une tour. Mieux connue sous le nom de tour Matthieu et parfaitement conservée au début du XXe siècle, elle faisait partie de la propriété de la banque Matthieu. Cette tour est établie sur une colline, la Montagne des Aveugles ou Blindenberg qui constitue le point culminant de l'enceinte. De là, elle descend dans le vallon du Coperbeek où elle se raccorde aux fondements du chœur de la chapelle ducale.

Plus loin, une autre tour fut abattue, en 1910, avec cinq arcs de courtine, pour permettre d'étendre les annexes de la Société Générale. À ce niveau, l'enceinte a été détruite lors de la création, en 1796, de l'Escalier Belliard dans la rue Baron Horta qui relie la rue

Ravenstein à la rue Royale, à l'emplacement de la *Domus Isabellae*. Dès le milieu du XVIe siècle naquit le projet de créer une voie de communication directe entre la place des Bailles (act. place Royale) et la rue de la Chancellerie, en direction de la collégiale Sainte-Gudule. Elle ne fut cependant percée qu'en 1620 sous l'impulsion de l'archiduchesse Isabelle. Afin de dédommager les arbalétriers de l'expropriation dont ils ont fait l'objet pour le percement de la rue d'Isabelle, l'archiduchesse fit construire une véritable cité ordonnée de part et d'autre de la rue et composée de petites maisons toutes identiques destinées aux archers de la Cour et aux hallebardiers de



Témoin de la première enceinte encore debout en 1908, la tour Matthieu fut sacrifiée pour l'agrandissement de l'établissement bancaire auquel elle appartenait.

Le palais des ducs de Brabant après l'incendie de 1731 avec, à droite, la Domus Isabellae (aquarelle de F. Lorent).





L'ancienne rue d'Isabelle, voûtée au XVIII* siècle, sous le n° 10 de la place Royale.

la Ville. Au centre de cette cité s'élevait la Domus Isabellae, vaste édifice de prestige devant servir tant au Grand Serment des Arbalétriers qu'à la Cour. Cette Domus Isabellae fut édifiée d'après les plans dessinés par Jacques Franquart. Il s'agissait d'une construction carrée, de 14 m de côté, appuyée au mur de la première enceinte avec vue et accès vers la Warande du côté est. Une tour de la première enceinte servait de fondation à la tour d'escalier du nouveau bâtiment.

Le dernier vestige de ce tronçon d'enceinte est conservé au sein du Palais des Beaux-Arts, rue Ravenstein, 23. Actuellement seule la salle de tir inférieure de cette tour est visible sur demande (monument classé, 2002). Ceci nous ramène à ce que certains appellent encore les « souterrains de la place Royale », où un tronçon de l'ancienne rue d'Isabelle est encore visible. Ce tronçon, voûté vers 1775 longe le niveau inférieur des caves de la chapelle de Charles Quint, du côté occidental. Malheureusement aucune trace du raccord de l'enceinte avec ce bâtiment n'a pu être mise en évidence.

BIBLIOGRAPHIE

Atlas du sous-sol archéologique de la région de Bruxelles, 10.2. Bruxelles. Pentagone. Découvertes archéologiques, Bruxelles, 1997.

BILLEN, CL. et DUVOSQUEL, J.-M., Bruxelles, Antwerpen, Fonds Mercator, 2000 (collection Villes d'Europe).

DES MAREZ, G., Guide illustré de Bruxelles: Monuments civils et religieux, Bruxelles, 1979.

DE WAHA, M., Les enceintes sur arcs des anciennes principautés belges, Les enceintes urbaines (XIIIe-XVIe siècle), Paris, CTHS, 1999, pp. 197-210. D'OsTA, J., Dictionnaire historique et anecdotique des rues de Bruxelles, Bruxelles, 1986.

HENNE, A. et WAUTERS, A., Histoire de la ville de Bruxelles (nouvelle édition du texte original de 1845), Bruxelles, 1975.

Le Patrimoine monumental de la Belgique, Bruxelles - Pentagone, 3 tomes, Liège, 1989-1994.

MARTINY, V.G., Bruxelles. Architecture civile et militaire avant 1900, Braine-L'Alleud, 1992, pp. 63-71.

Dans la même collection

- LE CINQUANTENAIRE ET SON SITE (Fix - NL - Exp - GB)
- 2. LE CIMETIÈRE DU DIEWEG (FR NI)
- LA GRAND-PLACE DE BRUXELLES (FR - NL - Esp - GB)
- 4. LE QUARTIER DU BÉGUINAGE (FR NL)
- 5. LE HEYSEL (FR NL EIP GB)
- L'AVENUE LOUIS BERTRAND ET LE PARC JOSAPHAT (FR. NL)
- TROIS VISAGES DE PASSAGES AU XIX[®] SIÈCLE (Fr. NL - Eur - GB) GALERIES SAINT-HUBERT - GALERIE BORTIER - PASSAGE DU NORD
- ANDERLECHT La Collégiale Le Béguinage La maison d'Érasme (Fr. - NL)
- LE SABLON
 LE QUARTIER ET L'ÉGLISE (FR NL ESP GB)
- 10. LE QUARTIER DES ÉTANGS D'IXELLES (FR NL)
- LE QUARTIER SAINTE-CATHERINE ET LES ANCIENS QUAIS (Fr. - Nc.)
- LE PARC LÉOPOLD
 ARCHITECTURE ET NATURE (FR Nt Esp GB)
- LE QUARTIER DES SQUARES (FR NL EU GB)
 MARGUERITE, AMBIORIX, MARIE-LOUISE ET GUTENBERG
- 14. LE SQUARE ARMAND STEURS à ST-Josse-ten-Noode (Fr.- NL)
- 15. LE QUARTIER ROYAL (FR NL ESP GB)
- LE QUARTIER DE L'OBSERVATOIRE À UCCLE (FR - NL)
- 17. L'AVENUE DE TERVUEREN (FR NL)
- 18. LA VALLÉE DE LA WOLUWE (FR NL)
- 19. L'AVENUE LOUISE (FR NI)
- 20. LES BOULEVARDS DU CENTRE (FR NL)
- 21. SAINT-GILLES

 DE LA PORTE DE HAL À LA PRISON (FR No.)
- 22. LES BOULEVARDS EXTERIEURS

 DE LA PLACE ROGIER À LA PORTE DE HAL (FR NL)
- 23. LE QUARTIER SAINT-BONIFACE (FR NI)

- 24. LE QUARTIER NOTRE-DAME-AUX-NEIGES

 (FR NL)
- 25. LES CANAUX BRUXELLOIS (FR NL)
- 26. MARCHÉS DU PENTAGONE (FR NL)
- 27. IMPASSES DE BRUXELLES (FR NL)
- 28. UCCLE, MAISONS ET VILLAS (FR NL)
- 29. LA PREMIÈRE ENCEINTE (FR NL)
- 30. LE BOIS DE LA CAMBRE (FR-NI)
- 31. LE PALAIS DE JUSTICE (FR NL)
- 32. L'ABBAYE DE LA CAMBRE (FR NL)
- 33. L'AVENUE MOLIÈRE ET LE QUARTIER BERKENDAEL (FR - NL)
- LES CITÉS-JARDINS
 LE LOGIS ET FLORÉAL (FR NL)
- 35. CINÉMAS BRUXELLOIS (FR NI)
- LA RUE AUX LAINES
 ET SES DEMEURES HISTORIQUES (FR NL)
- 37. LE DOMAINE ROYAL DE LAEKEN (FR.-NL)
- 38. CIMETIÈRES ET NÉCROPOLES (FR NI.)
- 39. HISTOIRE DES ÉCOLES BRUXELLOISES (FR.- NL)
- LES BOULEVARDS EXTERIEURS
 DE LA PORTE DE HAL À LA PLACE ROGIER (FR.- NL)
- 41. L'ABBAYE DE DIELEGHEM (FR NL)
- 42. L'ANCIEN PALAIS DU COUDENBERG
- LES IMMEUBLES À APPARTEMENTS DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES (FK - NL)
- 44. LA CITÉ ADMINISTRATIVE DE L'ÉTAT (FR NL)
- L'HÔTEL COMMUNAL DE SCHAERBEEK
 ET LA PLACE COLIGNON (FR NL)
- 46. LES MAROLLES (FR NL)
- AU CŒUR DE FOREST ÉGLISE SAINT-DENIS, ABBAYE, MAISON COMMUNALE (FIL- NL)
- 48. BRUXELLES ET SES CAFÉS (Fx NL)
- 49. LE PATRIMOINE RURAL (FR NL)
- 50. LE PATRIMOINE MILITAIRE (Fx NL)

Collection Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire

Faire découvrir les multiples joyaux du patrimoine de Bruxelles, tel est l'objectif de la collection **Bruxelles**, **Ville d'Art et d'Histoire**. Anecdotes, documents inédits, illustrations anciennes, histoire, considérations urbanistiques, architecturales et artistiques, autant de facettes qui exciteront la curiosité du lecteur-promeneur.

La première enceinte

Au début du XIIIe siècle, Bruxelles présente toutes les caractéristiques d'une agglomération médiévale. Seule lui manque une enceinte urbaine dont la construction a été engagée sous le duc de Brabant Henri Ier (1190-1235). Cette muraille, qui a structuré le développement topographique de la ville, a non seulement une valeur militaire et défensive mais également une forte connotation symbolique, valorisant le prince et l'autorité urbaine.

Outre une introduction historique sur les origines et la création de l'enceinte, une promenade permet de visualiser et parcourir les vestiges de l'enceinte médiévale.



